Mars 2015 - N° 35

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Paul Biya s'engage à éradiquer Boko Haram

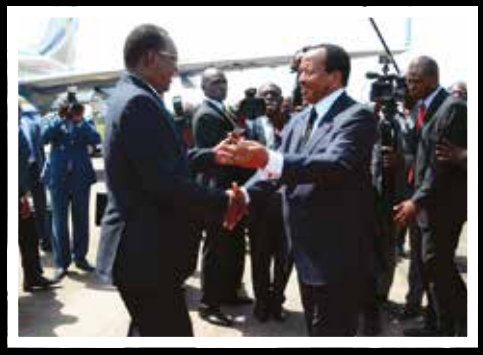

Le Cameroun lance un eurobond de 750 milliards FCFA

La bataille du mobile

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co
L'étoile du Cameroun

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Tous ensemble

« Boko Haram, tu vas mourir », « Boko Haram, tu es mort » : des milliers de Camerounais sont descendus dans les rues de Yaoundé à Bruxelles en passant par Paris pour dénoncer les attaques meurtrières et exactions des islamistes nigérians, appelant à la mort de leur chef Abubakar Shekau. C'était aussi l'occasion d'exprimer leur soutien à leur chef d'Etat, le président Paul Biya, et aux forces gouvernementales engagées dans une opération internationale contre la secte. De plus en plus d'initiatives de soutien à l'armée sont enregistrées au Cameroun ces derniers temps.

La Conférence de Yaoundé a été le déclencheur de ces rassemblements, un tournant décisif dans l'actionnariat commun de plusieurs nations à s'organiser en toute autonomie pour une guerre globale contre le terrorisme. Elle a eu pour but d'adopter une stratégie collective des pays membres de la CEEAC. 8700 soldats issus des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Benin seront mobilisés pour combattre la secte Boko Haram, et constituer ainsi la Force multinationale mixte. 50 milliards FCFA ont été votés en faveur des armées camerounaise et tchadienne. Telles sont les principales résolutions du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax), tenu le 16 février 2015 à Yaoundé.

Réunis autour du président Paul Biya, les dirigeants rassemblés dans la capitale camerounaise ont répondu favorablement à l'appel à la lutte globale contre la barbarie meurtrière de Boko Haram. Aucun chef d'Etat n'a hésité à se rendre à Yaoundé. Parlant d'une seule voix et à l'unisson, les présidents Paul Biya (Cameroun), Idriss Deby Itno (Tchad), Ali Bongo Ondimba (Gabon), Denis Sassou Nguesso (Congo), Teodoro Obiang Nguema (Guinée équatoriale) et Catherine Samba Panza (Centrafrique), les chefs des délégations de la République démocratique du Congo, de Sao Tome & Principe, du Burundi et de l'Angola, ont montré leur détermination à éradiquer la secte dont les exactions criminelles ne sont plus à démontrer. Au cours des assises, Paul Biya a réaffirmé que « *les islamistes de Boko Haram sont les partisans d'une société obscurantiste et tyrannique qui veulent saper les fondements d'une société moderne et tolérante, garantissant l'exercice des Droits de l'homme et la liberté de religion* ». Il a tôt fait d'inviter ses homologues à « *éradiquer Boko Haram* », tout en précisant que cette lutte n'est pas « *une croisade contre l'islam* ».

Depuis lors, l'espoir renaît petit à petit chez les populations et les milliers de réfugiés ont hâte de retrouver leurs terres, d'y vivre en paix en vaquant paisiblement à leurs occupations dans une zone sahélienne où l'activité économique est en berne du fait de l'insécurité engendrée par les membres de Boko Haram. Le Copax de Yaoundé est une victoire diplomatique d'envergure pour le Cameroun, havre de paix par excellence, pays soudé autour de son leader, et déterminé à retrouver sa quiétude globale pour à nouveau se concentrer sur les projets structurants et parachever les chantiers de la croissance. Nonobstant la guerre qui est focalisée sur une petite superficie de la région de l'Extrême-Nord, le Cameroun reste une destination toujours aussi prisés par les investisseurs.

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
6, rue du Léman
1201 Genève - Suisse
Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU,
Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO,
Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne
Distribution Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

AU SOMMAIRE

08 • Paul Biya et Idriss Deby s'engagent à éradiquer Boko Haram

11 • « *Nous pouvons créer des joint-ventures avec les entreprises camerounaises* »

13 • Téléphonie mobile : bataille au bout du fil

14 • Nexttel déçoit dès l'ouverture de son réseau à cause de tarifs plus élevés qu'Orange et MTN

14 • Camtel, l'opérateur historique des télécoms, décroche la 4ème licence GSM du pays

15 • Orange lance la minute d'appel à 15 FCFA et tacle MTN qui l'offre à 25 FCFA

16 • L'Etat réclame 150 milliards FCFA pour délivrer des licences 3G et 4G à Orange et MTN

17 • Bilan : MTN l'emporte sur Orange au terme des neuf premiers mois de l'année 2014

18 • Les défis des centres de formalités de création d'entreprises au Cameroun

19 • Les opérateurs économiques tunisiens invités à investir au Cameroun

20 • Face à la chute des prix du brut, le Cameroun relève son seuil d'endettement à 900 milliards FCFA

20 • Le gouvernement promet la création de 350 000 emplois en 2015

21 • L'Etat distribuera 7,2 millions de plants de cacao et de café aux producteurs en 2015

21 • Les prélèvements sur les exportations du cacao et du café passent de 54 à 150 et 100 FCFA le kilo

21 • Le Cameroun lance sa plateforme de partenariat public-privé des filières cacao-café

22 • Le Cameroun a exporté 146 893 tonnes de cacao en six mois de campagne

22 • 30 000 hectares de champs semenciers de maïs seront cultivés en 2015 à Muyuka

22 • La SG ouvre une ligne de crédit de 5 milliards FCFA pour développer l'agriculture au Cameroun

23 • Objectif : 40 000 tonnes de café pour la campagne 2014-2015

23 • Dix unités de transformation du manioc en gestation dans la région du Nord-Ouest

23 • La Semry diversifiera sa production pour contrer la famine qui s'annonce à l'Extrême-Nord

24 • 30 000 hectares de palmier à huile à planter sur la période 2015-2017

24 • 900 tonnes de semences améliorées de maïs à produire et à distribuer en 2015

24 • Le projet agro-industriel de l'Américain Herakles Farms dans l'impasse

25 • Alamine Ousmane Mey : « *Le Cameroun a les atouts pour réussir son 1er eurobond de 750 milliards FCFA* »

25 • L'assureur Area lance une police d'assurance pour smartphones et tablettes

26 • Activa a fait progresser son CA en Afrique en 2014 à 37,3 milliards FCFA

26 • De plus en plus présente au Cameroun, Exim Bank of China pourrait y créer une filiale

27 • Des start-up camerounaises réussissent à lever des financements sur Internet

27 • L'Etat s'associe à MTN et Orange pour le paiement de la taxe foncière par *mobile money*

28 • New Age décroche une autorisation exclusive d'exploitation du gaz sur le permis Etindé

28 • Le déficit énergétique atteint 100 MW par jour depuis le début de la saison sèche

29 • Eneo devrait bientôt faire tourner au gaz deux de ses centrales thermiques de Douala

29 • Golar LNG entrera dans le projet de liquéfaction du gaz naturel de Kribi

29 • Signature Growth Capital Partners lorgne sur des projets d'énergies renouvelables

30 • Le Fonds des énergies durables pour l'Afrique va soutenir le premier projet IPP dans le solaire

30 • Hydrochina développera le projet de barrage de Song Dong, d'une capacité de 270 MW

31 • Le port de Douala se désengorge en expulsant un millier de conteneurs stockés depuis plus de 90 jours

31 • Le consortium LIPID opte pour un terminal flottant au port en eaux profondes de Limbé

31 • Deux accords de prêt de 110,3 milliards FCFA de la BAD pour construire 248 km de routes

32 • IMIC cherche des fonds chinois pour ses actifs africains sur le fer, en particulier au Cameroun

32 • Sundance Resources annonce la réduction des coûts sur le projet de fer de Mbalam

33 • Le laboratoire Cinpharm veut se relancer en mobilisant 1,2 milliard FCFA par ouverture du capital

33 • Nestlé Cameroun a lancé la commercialisation du Nescafé produit à base de café local

34 • La jeune Linda Kouam Kamche nommée au poste de directeur marketing de MTN Cameroon

CASTING

MARTIN LUTHER NJANGA NJOH

La fin de la restructuration de la Commercial Bank of Cameroon pourrait intervenir à tout moment, soutient une source proche du dossier. « *La banque a déjà repris un rythme qu'on peut juger normal dans ses activités. Maintenant, ce qui est attendu, c'est que soit convoquée une assemblée générale qui va le constater officiellement et désigner les dirigeants de la banque* », explique une source ayant requis l'anonymat. La banque était jusque-là dirigée par Martin Luther Njanga Njoh, administrateur provisoire. En octobre 2014, le ministre Alamine Ousmane Mey des Finances avait publié un communiqué prorogeant pour la sixième fois son mandat. Une prorogation de délai qui, bien que publiée en octobre, devait prendre fin au mois de novembre 2014.

Jusque-là, les restructurations ont coûté des centaines de milliards de francs CFA aux contribuables, et presque toutes les fois les établissements de crédits ont soit disparu, soit ont dû céder leurs actifs à de nouvelles entités. Ce qui ne semble pas être le cas ici.

ESAÏE MASSOUME

La société camerounaise Amla, dirigée par Esaïe Massoume, vient de concevoir un dispositif innovant en vue de limiter les fraudes dans le circuit de la distribution des bouteilles de gaz domestique. Il s'agit d'un scellé électronique qui permet de tracer la bouteille de gaz depuis le centre d'enfûtage jusqu'au distributeur. Le même dispositif permet de mesurer le poids exact de la bouteille à l'achat, de même qu'il donne la possibilité à une ménagère de savoir la quantité de gaz restant dans la bouteille à tout moment. Selon le promoteur, ce dispositif électronique devrait révolutionner la lutte contre les fraudes sur les quantités, actuellement en cours dans le secteur du gaz domestique. En effet, selon divers rapports de la Brigade de répression des fraudes du Ministère du commerce, des milliers de bouteilles de gaz domestique mises en vente au Cameroun pèsent moins que les 12 kg réglementaires, les distributeurs ayant mis en place des réseaux de siphonage desdites bouteilles avant leur mise sur le marché.

JAMES ONOBIONO

Propero SA. C'est l'appellation de la société que l'industriel camerounais James Onobiono, qui en est par ailleurs le PDG, a porté sur les fonts baptismaux le 15 décembre 2014 auprès d'un notaire de la ville de Douala, la capitale économique du pays. Cette société est dotée d'un capital social initial de 10 millions de francs CFA. Ses administrateurs sont tous membres de la famille Onobiono, en plus de la Compagnie financière internationale (CFI). L'acte de création de cette société incite à penser que cette dernière est essentiellement consacrée à l'investissement, à la prise de participations dans des entreprises existantes ou alors en création. En effet, l'objet social précise que Propero SA a pour but principal de participer à « *la souscription, l'achat de titres, d'actions et de parts dans toutes sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, et ce par tout moyen, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts de fusion, d'association d'alliance ou de commandite* ».

IDRISS DEBY

Un convoi de 400 véhicules militaires tchadiens, chars, véhicules blindés et pick-ups, accompagnés par des hélicoptères de combat, a franchi le 17 janvier 2015 le fleuve Chari pour rejoindre la ville camerounaise de Kousséri. « *Nos forces traversent aujourd'hui la frontière, et demain, elles seront opérationnelles* », avait lancé quelques heures plus tôt le chef de l'Etat tchadien, Idriss Deby Itno, dont l'armée vient ainsi en renfort des forces camerounaises pour combattre les avancées de la secte islamiste nigériane Boko Haram, dont les incursions en territoire camerounais sont devenues fréquentes. L'arrivée des soldats tchadiens dans le cadre de cette croisade contre Boko Haram a été accueillie dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun par des applaudissements des populations. « *Je lance un appel aux autres pays de la CEEAC pour constituer une large coalition pour combattre Boko Haram. (…) Nous avons répondu à la sollicitation du président Paul Biya. Nous ne pouvons pas rester indifférents à ce qui se passe chez nos voisins…* », a indiqué le président Deby du Tchad.

JEAN-MARIE WETONDIEU

En 2014, les recettes douanières collectées dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ont chuté d'un peu plus d'1 milliard de francs CFA, a-t-on appris le 22 janvier 2015 à Yaoundé au cours d'une journée de réflexion organisée par la Direction générale des douanes du Ministère des finances sur le thème : « Les Douanes camerounaises face au défi de la gestion coordonnée des frontières en conjoncture d'insécurité ». « *Avant, en termes de recettes, nous réalisions environ 5 milliards de francs CFA par an. Le gros des recettes provenant des postes douaniers de Fotokol et de Kousseri. (…) Pour l'exercice 2014, nous avons réalisé 3,9 milliards de francs CFA de recettes, grâce à l'excellent comportement du poste de Fotokol au premier semestre. Mais les chiffres ont chuté à partir de juillet avec le bombardement de ce poste par Boko Haram* », indique Jean-Marie Wetondieu, chef secteur des Douanes de l'Extrême-Nord.

MARTIN TUMENTA CHOMU

Le gouvernement camerounais signera bientôt une convention financière avec la Comerzbank Paris pour un montant de 30,5 milliards de francs CFA, a-t-on appris à la suite de la publication, le 2 février 2015, d'un décret du chef de l'Etat camerounais habilitant le ministre de l'Economie à signer ladite convention. Cette convention permettra de financer la participation du Cameroun aux opérations de maintien de la paix en République Centrafricaine. Cette instabilité en RCA a des incidences négatives sur les localités camerounaises frontalières à la Centrafrique, à travers l'afflux de réfugiés centrafricains dans la région de l'Est du Cameroun, ainsi que les attaques perpétrées en territoire camerounais par des bandes armées en provenance de la RCA. Sur le terrain en RCA, le général camerounais Martin Tumenta Chomu, qui a dirigé les troupes de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique), a été nommé le 15 septembre 2014 à la tête de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en République Centrafricaine (Minusca).

Paul Biya et Idriss Deby s'engagent à éradiquer Boko Haram

Au lendemain de la première attaque de la secte islamiste nigériane en territoire tchadien, s'est tenu à Yaoundé un sommet extraordinaire du Copax. La rencontre a pris des allures de conseil de guerre pour les deux pays de la CEEAC faisant actuellement face à la menace des hommes d'Abubakar Shekau.

Les présidents camerounais et tchadien ont réaffirmé leur détermination à combattre la secte islamiste Boko Haram le 16 février 2015 à Yaoundé, la capitale camerounaise, qui a abrité un sommet extraordinaire du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale, le Copax. Objectif affiché : organiser la riposte coalisée contre l'action criminelle menée par les adeptes de Boko Haram. Les deux présidents ont également relevé les contradictions entre les discours et les actions de la secte islamiste qui prétend vouloir instaurer un Etat islamiste.

Créé en février 1999, le Copax est considéré comme le bras armé de la CEEAC.

« Il y a une totale incompatibilité entre ces deux modèles de sociétés. Et partant, une totale impossibilité de compromis. Il nous faut donc mettre un terme aux actions et agissements des mouvements terroristes. Il nous faut éradiquer Boko Haram », a déclaré le président camerounais.

D'UNE MÊME VOIX CATÉGORIQUE

D'après Paul Biya, la guerre à mener n'est « *aucunement une croisade contre l'islam ou un épisode d'une quelconque guerre des civilisations* ». « *La réalité est simple. Il y a d'un côté, le nôtre, les tenants d'une société moderne et tolérante, garantissant l'exercice des Droits de l'homme, dont ceux des religions, ainsi que la démocratie représentative. Et de l'autre côté, c'est-à-dire du côté de Boko Haram et des mouvements qui lui ressemblent, il y a les partisans d'une société obscurantiste et tyrannique sans considération aucune de la dignité humaine. Vous en conviendrez avec moi, il y a une totale incompatibilité entre ces deux modèles de sociétés. Et partant, une totale impossibilité de compromis. Il nous faut donc mettre un terme aux actions et agissements des mouvements terroristes. Il nous faut éradiquer Boko Haram* », a déclaré le président camerounais qui a rendu un hommage « *fraternel* » au président tchadien qui a envoyé un contingent de 2500 militaires combattre aux côtés de l'armée camerounaise. Idriss Deby, sous sa casquette de

président en exercice de la CEEAC, a tenu un discours pareil sur les intentions de la secte. « *Le paradoxe de cette attaque est que ce sont les populations de confessions musulmanes, pour lesquelles cette nébuleuse prétend combattre, qui en payent le plus lourd tribut. C'est pour faire face à cette menace, en guise de solidarité avec la République sœur du Cameroun, que mon pays a pris ses responsabilités en envoyant un important contingent militaire dans l'Extrême-Nord de ce pays* », a expliqué le président tchadien. Celui-ci trouve en cette guerre contre Boko Haram « *une formidable opportunité pour les pays de la CEEAC de raffermir les liens de solidarité et d'interrelation face aux menaces sécuritaires* ». En effet, confesse-t-il, il est difficile de faire face à ces menaces terroristes isolément. « *Mon pays le Tchad, résolument, est inscrit dans cette logique panafricaniste. Notre intervention au Mali et dans d'autres théâtres d'opération en est l'illustration* », a lancé Idriss Deby à ses pairs de l'Afrique centrale. Son souhait : « *Que nos travaux puissent déboucher sur des actions immédiates et concrètes à entreprendre dans la lutte contre Boko Haram.* » « *Boko Haram doit savoir que, comme disait le stratège chinois Sun Tzu, la guerre est semblable au feu. Lorsqu'elle se prolonge, elle met en péril ceux qui l'ont provoquée. Boko Haram n'aura pas cité en Afrique centrale !* » a conclu Idriss Deby sous les ovations de ses homologues de la CEEAC. Etaient également présents à la rencontre de Yaoundé : Catherine Samba-Panza, présidente de la transition en République Centrafricaine, Denis Sassou Nguesso, président du Congo Brazza, Ali Bongo Ondimba, président de la République du Gabon, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, président équato-guinéen, Manuel Domingos Augusto, secrétaire d'Etat aux Relations extérieures représentant le président angolais José Eduardo Dos Santos, et Laurent Kavakure, ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale représentant le président burundais Pierre Nkurunziza.

Le président tchadien a envoyé un contingent de 2500 militaires combattre aux côtés de l'armée camerounaise.

« *Boko Haram n'aura pas cité en Afrique centrale !* » a conclu Idriss Deby sous les ovations de ses homologues de la CEEAC.

SOUTIEN DU COPAX

Le sommet extraordinaire du Copax auquel ont pris part les chefs d'Etat de la zone CEEAC ou leurs représentants intervient après la réunion des experts militaires et juridiques des pays de la Commission du bassin du Lac Tchad et des pays partenaires, tenue à Yaoundé du 5 au 7 février 2015 sur décision des chefs d'Etat africains lors du récent sommet de l'UA. Selon Paul Biya, ce sommet, qui s'est achevé le 16 février, a été « *consacré à l'agression dont certains de nos pays sont l'objet de la part de la secte terroriste Boko Haram. Votre présence est le témoignage de la solidarité collective de notre organisation. Elle constitue également notre volonté de concrétiser les différentes décisions que nous avons déjà prises contre Boko Haram. Ce mouvement, vous le savez, rejette les valeurs de la vie civilisée. Il emploie les méthodes d'un terrorisme aveugle et impitoyable. Ses exactions ont déjà fait des milliers de victimes et causé des destructions et des pertes en vies humaines considérables au Nigeria et dans le pays voisin.* »

Créé en février 1999, le Copax est considéré comme le bras armé de la CEEAC. Il a pour objectifs : prévenir, gérer et régler les conflits ; entreprendre des actions de promotion, de maintien et de consolidation de la paix et de la sécurité dans la sous-région ; œuvrer au renforcement de la paix et de la sécurité sous-régionales ; réduire les foyers de tensions et prévenir l'éclatement de conflits armés, développer des mesures de confiance entre les Etats membres ; promouvoir des politiques de règlement pacifique des différends ; mettre en œuvre les dispositions pertinentes relatives à la non-agression et à l'assistance mutuelle en matière de défense ; développer et intensifier la coopération sous-régionale en matière de défense et de sécurité ; ou encore faciliter les efforts de médiation lors des crises et des conflits au sein et entre les Etats membres de la sous-région ou avec un Etat tiers.

Beaugas-Orain Djoyum

UNE AIDE D'URGENCE DE 50 MILLIARDS FCFA

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des État de l'Afrique centrale (CEEAC) se sont séparés sur l'engagement « *d'apporter une aide financière d'urgence de 50 milliards FCFA (86,5 milliards $) aux gouvernements du Cameroun et du Tchad* » pour les soutenir dans leurs engagements militaires actuels face aux défis sécuritaires que pose le mouvement armé Boko Haram. Cet engagement constitue un pas considérable, car on se souvient que lors de la rencontre des experts, toujours à Yaoundé, qui a précédé cette ultime réunion du Conseil de paix et de sécurité d'Afrique centrale (Copax), les participants s'étaient séparés sans qu'aucun engagement financier ne soit décidé.

A Yaoundé, les chefs d'Etat et de gouvernement ont également décidé de créer un Fonds de soutien multidimensionnel dans les domaines de la logistique, de l'assistance humanitaire, de la communication et des actions politico-diplomatiques. Ils ont instruit le secrétaire général de la CEEAC d'élaborer, dans les meilleurs délais, un plan d'actions dans ces différents domaines à soumettre aux instances du Copax pour son adoption et sa mise en œuvre.

Le communiqué final de leur rencontre précise que les chefs d'Etat ont par ailleurs décidé de renforcer la surveillance de leurs territoires respectifs et de mener des actions de sensibilisation et de communication au profit de leurs populations pour réduire les risques d'infiltration des membres de Boko Haram à l'intérieur des frontières de leur sous-région et couper leurs réseaux de ravitaillement. Ils ont, à l'image de la stratégie interrégionale de lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, manifesté leur volonté de développer une coopération active avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) afin d'éliminer le groupe terroriste Boko Haram. Mandat a été donné aux présidents équato-guinéen Teodoro Obiang Ngema et congolais Denis Sassou Nguesso de se rapprocher du président en exercice de la Cédéao en vue d'explorer les possibilités de la tenue d'un sommet bipartite entre la CEEAC et la Cédéao pour adopter une stratégie commune de lutte contre Boko Haram. Ils se rapprocheront également du président nigérian Goodluck Jonathan en vue d'accroître la coopération entre son pays et les deux Etats membres de la CEEAC avec lesquels il partage des frontières.

B-O.D.

« Nous pouvons créer des joint-ventures avec les entreprises camerounaises »

Selon Andreas Schweizer, « *pour encourager les entreprises étrangères à venir au Cameroun, le gouvernement devrait davantage réduire les taxes et impôts qu'il impose aux entreprises* ».

Andreas Schweizer, vice-président de Swisscham Africa, la Chambre de commerce Suisse-Afrique, est également directeur de la PME suisse Suiselectra. Il nous livre sa perception du climat des affaires au Cameroun.

Investir au Cameroun : Qu'est-ce qui explique l'intérêt particulier de SwissCham Africa pour le Cameroun, à travers notamment sa participation régulière au salon Promote ?
Andreas Schweizer : Cela fait effectivement trois fois que nous participons au salon Promote à Yaoundé, au Cameroun. Nous étions là en 2005, en 2011 et en 2014. Ce qui nous encourage, ce sont les opportunités de collaboration qu'il y a avec les petites et moyennes entreprises au Cameroun et en Afrique centrale. Nous avons 90 membres. Ce sont des personnes, morales ou privées, en contact d'affaires avec l'Afrique. Ce sont essentiellement des entreprises spécialisées dans le traitement d'eau, le transport, l'architecture, etc. A Douala, d'ailleurs, nous avons un représentant en la personne de M. Bonheur Hiol. Nous aimerions disposer de véritables bureaux pour être davantage installés au Cameroun avec du personnel permanent. Pour l'instant notre représentant agit à titre bénévole. Nous travaillons de notre côté, à Genève, pour ouvrir ce bureau au Cameroun. Cela dépendra aussi de l'engagement de celui qui est sur le terrain.

IC : Que fait SwissCham Africa pour mettre en relation les entreprises suisses et celles d'Afrique ?
AS : Nous organisons des voyages d'affaires en Afrique. Nous en avons organisé un récemment en Côte d'Ivoire. Et les rencontres comme celle du salon Promote permettent de mettre en contact les entreprises suisses et celles du continent.

IC : Une fois au Cameroun, quelle est votre perception du climat des affaires dans le pays ?
AS : Je pense que lorsqu'on a des partenaires locaux adéquats, on peut réussir. On doit d'abord avoir quelqu'un sur place qui soit fiable et disponible. On a parfois des gens qui, après neuf mois, disent qu'ils vont partir. Moi, je pense qu'on peut réussir en ayant quelqu'un de très sûr sur place. Il y a aussi un problème de tarification. Parfois, nous venons avec des services et des produits ayant des tarifs élevés, et une fois sur le terrain, les Camerounais proposent des tarifs très inférieurs. Nous sommes, par exemple, entrés en contact avec l'hôtel Sawas au Cameroun pour leur proposer nos services. Ils étaient enthousiastes au départ. Mais ils ne nous ont plus jamais recontactés comme ils

l'avaient promis, probablement à cause des coûts. Donc, c'est un peu difficile ici parce que les prix proposés pour les services sont bas. Nous essayons ainsi de travailler en collaboration avec les entreprises locales de notre secteur d'activité pour régler ce problème des coûts.
Mais personnellement, je pense que le business marche bien au Cameroun. Si par exemple, vous êtes pauvre, mais que vous avez une idée excellente en tête et que, de notre côté, nous avons de l'argent, nous pouvons créer des joint-ventures afin que nous puissions vous prêter de l'argent pour réaliser votre projet. Une fois que vous avez réalisé votre idée et que vous avez obtenu des bénéfices, vous remboursez et tout le monde est content. Et cela marche très bien. Notre souhait est de créer un bureau conjoint, ici au Cameroun, qui rassemble à la fois le *know-how* de l'Afrique et les moyens de la Suisse.

IC : S'il y a un conseil que vous pouvez donner aux autorités camerounaises pour faciliter les échanges entre le Cameroun et les entreprises suisses, ce serait lequel ?
AS : Je pense que pour encourager les entreprises étrangères à venir au Cameroun, le gouvernement devrait davantage réduire les taxes et impôts qu'il impose aux entreprises. Le gouvernement camerounais devrait également encourager davantage les entreprises suisses à investir au Cameroun, notamment en leur permettant de rapatrier leurs bénéfices. Si je dois laisser au Cameroun l'argent que j'ai gagné, je ne suis pas très motivé. Aussi, la sécurité est un élément important à mon avis. Si l'on investit de l'argent dans un projet, il est nécessaire que l'Etat protège aussi cet investissement.

IC : Que propose Suiselectra au Cameroun ?
AS : Suiselectra est un bureau d'études. Nous ne construisons pas, nous réalisons des études de projet. Nous intervenons dans le domaine des services et du bâtiment. C'est-à-dire dans le secteur de la ventilation, de la climatisation et du froid, du contrôle d'électricité, etc. Nous effectuons des pré-projets où nous expliquons aux entreprises et aux Etats les variantes des solutions d'économie d'énergie. Ensuite, nous réalisons le projet détaillé, c'est-à-dire la présentation des détails d'une solution précise. Puis nous élaborons des appels d'offres pour choisir les constructeurs. Nous supervisons la construction et la mise en œuvre du projet pour qu'il reste conforme à nos indications. Et à la fin, nous vérifions toutes les factures. Ce que nous proposons, ce sont des solutions pour contrôler et économiser sa consommation d'énergie, ce qui passe également par l'économie du matériel utilisé. Cela implique aussi d'avoir de bons architectes, car on peut également économiser l'énergie dans la conception même des bâtiments.

IC : Avez-vous déjà des clients au Cameroun ?
AS : Non. Pas encore. Mais mon ambition, c'est d'en avoir. Mon épouse est camerounaise et je souhaiterais qu'ensemble nous puissions développer nos affaires ici sur place au Cameroun.

Propos recueillis par Beaugas-Orain Djoyum

« Notre souhait est de créer un bureau conjoint, ici au Cameroun, qui rassemble à la fois le know-how de l'Afrique et les moyens de la Suisse. »

SWISSCHAM-AFRICA

SwissCham-Africa est la dénomination officielle de la Chambre économie Suisse-Afrique. Son but tel qu'expliqué sur son site web *www.swisscham-africa.ch* est, d'une part, de promouvoir le commerce et les investissements suisses en Afrique, et d'autre part de faciliter les échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Europe en général. SwissCham-Africa mise sur le rôle important que joue le secteur privé dans le développement économique des pays africains. Pour cette raison, la Chambre apporte soutien et conseils aux entreprises et hommes d'affaires suisses. SwissCham-Africa est par ailleurs membre de l'EBCAM (*European Business Council for Africa and the Mediterranean*), ce qui permet à l'économie suisse d'entrer en partenariat avec des opérateurs économiques européens déjà actifs ou installés en Afrique.
Les relations de SwissCham-Africa avec les organisations internationales telles que le Nepad, l'Union africaine, les Nations Unies et spécialement avec les organisations financières telles que la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement (BAD) lui permettent de nouer des contacts institutionnels pour les opérateurs économiques et entreprises suisses. Au Cameroun, SwissCham-Africa est représentée à Douala par M. Bohneur Hiol.

Téléphonie mobile : bataille au bout du fil

Au cours des dix dernières années, le secteur de la téléphonie mobile aura certainement été le plus florissant et le plus dynamique au Cameroun. En effet, selon les statistiques de l'Agence de régulation des télécommunications (ART), le gendarme des télécoms dans le pays, le taux de pénétration du mobile au sein de la population camerounaise est passé de 9,8 à 71% entre 2004 et le premier trimestre 2014. Par ailleurs, si les télécoms et les TIC revendiquent 50% des emplois du secteur tertiaire, comme le soutient le ministre camerounais des Postes et des Télécommunications Jean-Pierre Biyiti bi Essam, le gros de ces emplois se recense dans la téléphonie mobile. Ce d'autant que le duopole MTN-Orange, qui contrôlait ce marché jusqu'avant septembre 2014, date de l'arrivée d'un 3ème opérateur, a officiellement créé 6000 emplois directs et plus de 300 000 emplois indirects, notamment à travers un vaste réseau de sous-traitants.

La téléphonie mobile au Cameroun, c'est aussi 500 milliards de francs CFA de chiffre d'affaires en 2013, environ 617 milliards de francs CFA d'impôts et de taxes payés au Trésor public au cours des cinq dernières années, plus de 17 millions d'abonnés sur une population de 20 millions d'habitants, dont 11,2 millions d'abonnés pour la filiale locale de l'opérateur sud-africain MTN. Trois mois seulement après le lancement de ses activités le 18 septembre 2014, Nexttel, le 3ème opérateur du pays, revendiquait déjà plus de 400 000 abonnés. Ce qui témoigne du dynamisme et des opportunités encore à saisir dans ce secteur.

Selon les statistiques de l'ART, le taux de pénétration du mobile au sein de la population camerounaise est passé de 9,8 à 71% entre 2004 et le premier trimestre 2014 !

Dès cette année 2015, un renouveau soufflera sur la téléphonie mobile au Cameroun. D'abord à cause de nouveaux arrivants, dont Nexttel, qui devrait pouvoir prendre ses marques après plus de cinq mois d'activités ; puis Camtel, l'opérateur historique, qui devrait lancer sa licence de mobile cette année. Ensuite parce que 2015 au Cameroun inaugure l'ère de la 3G et de la 4G, technologies innovantes qui devraient décupler les offres des opérateurs (notamment l'internet encore très peu accessible dans le pays), améliorer la qualité du service et, probablement, tirer les coûts vers le bas. Enfin, et par-dessus tout, 2015 est pour ainsi dire l'année de la téléphonie mobile de 2ème génération au Cameroun. En effet, les concessions des deux premiers opérateurs, MTN et Orange, arrivent à expiration dans les prochaines semaines. Et les négociations pour leur renouvellement, entamées depuis plusieurs jours maintenant, sont très serrées. Pas moins de 75 milliards de francs CFA sont exigés à chacun des deux opérateurs pour renouveler leurs licences assorties de la 3G et de la 4G pour une période de dix ans.

Selon Maas Telecom, le cabinet qui assiste le gouvernement camerounais dans ces négociations, cette redevance est à la hauteur des bénéfices oscillant entre 750 et 1282 milliards de francs CFA que MTN et Orange devraient chacun engranger sur dix ans avec une licence 3G. Ce, malgré la bataille qui s'annonce rude sur le marché, avec les deux nouveaux opérateurs, dont l'un, Camtel en l'occurrence, détient le monopole sur la gestion de la fibre optique.

Brice R. Mbodiam

Nexttel déçoit dès l'ouverture de son réseau à cause de tarifs plus élevés qu'Orange et MTN

La grille tarifaire de Nexttel, 3ème opérateur de la téléphonie mobile au Cameroun, qui a officiellement lancé ses activités ce 18 septembre 2014, a été rendue publique. Selon les informations fournies par l'entreprise, ses tarifs sont plus chers que ceux d'Orange et de MTN, ses devanciers sur le marché camerounais. Ainsi, les appels seront facturés à 0,9 FCFA/s sur le réseau (54 FCFA/min), et 1,1 FCFA/s (66 FCFA/min) pour les appels sur les autres réseaux. Des prix qui sont en contradiction avec les déclarations de l'entreprise d'opérer une réduction de 15 à 20% sur les prix proposés par la concurrence.

Chez MTN Cameroon, par exemple, MTN Elite et MTN Best, les deux plans tarifaires qu'offre la société télécom à ses abonnés prépayés, sont moins chers que les tarifs pratiqués par Nexttel. Avec MTN Elite, l'abonné bénéficie des appels à 90 FCFA pour la première minute de la journée et à 0,75 FCFA/s (45 FCFA/min) le restant de la journée sur le réseau. Hors réseau, les appels coûtent 90 FCFA la première minute et le même prix le reste de la journée, soit 1,5 FCFA/s.

Chez Orange aussi, les prix sont plus bas que ceux pratiqués par Nexttel. Avec l'offre Orange Plenty, déclinée sous ses forfaits Classic, Fun (250 FCFA), Smart (500 FCFA) ou Relax (1000 FCFA), l'abonné Orange bénéficie de tarifs de communication réduits. L'abonné peut appeler à 0,5 FCFA/s (30 FCFA/min) vers tous les réseaux et à 0,55 FCFA/s (33 FCFA/min) vers l'international.

DÉJÀ 400 000 ABONNÉS

Jean-Pierre Biyiti bi Essam, le ministre camerounais des Postes et des Télécommunications, a déclaré que l'opérateur de téléphonie mobile Nexttel compte déjà 400 000 abonnés depuis le lancement de ses activités le 18 septembre 2014. La société, qui facture la minute d'appel à 54 francs CFA sur son réseau et à 66 francs CFA vers les autres réseaux, multiplie les promotions et bonus qui font tomber le coût de l'appel sur son réseau et vers les réseaux concurrents à moins de 50 francs CFA. Ces informations, le ministre Biyiti bi Essam les a révélées le 2 décembre 2014 à l'Assemblée nationale. Il présentait aux députés les réalisations accomplies par le département ministériel dont il a la charge au cours de l'année 2014, avec son budget de 12,7 milliards de francs CFA.

Camtel, l'opérateur historique des télécoms, décroche la 4ème licence GSM du pays

Cameroon Telecommunications (Camtel), l'opérateur historique des télécommunications, a obtenu l'autorisation du gouvernement pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques à couverture nationale ouverts au public. En clair, Camtel peut désormais offrir de la téléphonie mobile à ses abonnés, en plus de la téléphonie fixe. La branche mobile de Camtel, la Cameroon Mobile Telecommunications (CMT) SA, a été créée en 2006 au cours d'une assemblée générale constitutive tenue à Yaoundé. A l'époque, David Nkoto Emane, le DG de l'opérateur historique, avait annoncé à la presse : « *Très rapidement, nous allons mettre en exploitation la 3ème licence de mobile.* » Mais rien n'avait plus suivi pendant sept ans.

Avec ce nouvel opérateur de téléphonie mobile sur le marché, les Camerounais nourrissent l'espoir de voir Camtel devenir une entreprise de qualité, comme Sonatel au Sénégal, Maroc Télécom ou encore Tunisie Télécom.

Orange lance la minute d'appel à 15 FCFA et tacle MTN qui l'offre à 25 FCFA

Le 30 janvier 2015, l'opérateur de téléphonie mobile Orange a emboîté le pas à son principal concurrent MTN dans la chute du tarif d'appel au Cameroun. S'il est bel et bien vrai que les deux entreprises de télécommunications ont revu à la baisse la minute d'appel, il faut cependant préciser que cette chute ne concerne pas la minute brute. C'est en fait une option soumise à conditions chez les deux sociétés.

Sur son site web, Orange fait savoir que la minute d'appel à 15 FCFA est possible seulement après avoir activé un code court, puis effectué une recharge de plus de 500 FCFA. Les 15 FCFA concernent les appels en national sur le réseau. En national hors réseau, la minute d'appel coûte 60 FCFA. Avec une recharge de moins de 500 FCFA, l'abonné qui a activé le forfait ne peut pas communiquer à 15 FCFA la minute d'appel. Celle-ci est plutôt facturée à 20 FCFA. Après activation, l'offre n'est valable que durant deux jours. Chez MTN, c'est presque la même configuration. Son offre MTN 25 est également un forfait activable à partir d'un code court. La différence avec Orange est qu'il facture la minute d'appel en national à 25 FCFA, peu importe le montant de la recharge. L'appel en national vers les autres coûte 60 FCFA et la durée de validité du forfait, dès son activation, est de trois jours.

En cassant les prix de la sorte, la stratégie concurrentielle des opérateurs de téléphonie mobile MTN et Orange prend des allures de dumping. Ils baissent les prix et se positionnent de manière offensive sur le marché, tout en sachant qu'ils enregistreront des marges bénéficiaires aisées. En effet, le prix de la communication voix, bien que ce soit dans le cadre d'un forfait, chute, et augmente le niveau de consommation des abonnés qui désirent échanger plus longtemps. La limite dans un temps court de ces forfaits accentue leur renouvellement et fera donc certainement accroître par ricochet le revenu moyen par utilisateur (ARPU) des opérateurs.

Muriel Edjo

L'Etat réclame 150 milliards FCFA pour délivrer des licences 3G et 4G à Orange et MTN

Les opérateurs de téléphonie mobile MTN et Orange sont actuellement en négociation avec le gouvernement camerounais pour faire baisser la somme de 75 milliards de francs CFA exigée à chacun pour le renouvellement de leur licence mobile 2G, assortie des 3G et 4G. Le montant, que les sociétés télécoms jugent élevé, a été déterminé par le cabinet américain Maas Telecom, retenu comme expert par le gouvernement pour évaluer financièrement la nouvelle licence. Les 75 milliards FCFA par opérateur arrêtés par Maas Telecom ont été déterminés selon la situation financière actuelle d'Orange et de MTN, leurs prévisions financières pour les dix prochaines années, la durée de cette nouvelle licence et les procédures de renouvellement de concession appliquées dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Selon Maas Telecom, avec la 3G, sur les dix prochaines années, MTN Cameroon va réaliser 3571 milliards FCFA de recettes, avec un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) de 1282 milliards. Orange Cameroun, lui, enregistrera des recettes de 2147 milliards FCFA, avec un BAIIA de 750 milliards FCFA.

Orange Cameroun proposerait la somme de 40 milliards FCFA pour la nouvelle licence, tandis que son rival MTN tablerait sur 35 milliards FCFA. Au cas où les deux sociétés soulèveraient l'argument des charges liées à l'investissement infrastructurel pour justifier leur volonté de baisser le montant qui leur est réclamé, le Ministère des postes et des télécommunications soutient que MTN et Orange ne dépenseront pas grand-chose : au plus 18 milliards FCFA pour moderniser 900 sites télécoms et arrimer leur réseau à la 3G.

LA REQUÊTE DE VIETTEL CONCERNANT LA 3G

L'on se rappelle que Viettel Cameroun, le 3ème opérateur de téléphonie mobile qui opère sous la marque Nexttel, avait adressé au premier trimestre 2014 une correspondance à la Présidence de la République afin d'obtenir du gouvernement camerounais une prolongation de son monopole sur la 3G dans le pays. En effet, selon un contrat de concession signé avec le gouvernement en décembre 2012, Viettel jouit de l'exclusivité sur la 3G pendant deux ans, à compter de la date de signature du contrat. La nouvelle démarche des responsables de Viettel visait à convaincre le gouvernement de comptabiliser la période du monopole à partir « *du lancement effectif des activités* », survenu en septembre 2014, et non à partir de la signature du contrat de concession. Un avis favorable repousserait alors à 2016, ce monopole déjà critiqué par MTN et Orange. Cependant, la requête de Viettel intervient dans un contexte défavorable pour l'opérateur vietnamien. En effet, les contrats de concession d'une durée de quinze ans, signés respectivement le 7 juillet 1999 et le 15 février 2000 entre Orange, MTN et l'Etat du Cameroun, se sont tous achevés cette année, et sont actuellement en cours de renégociation avec la 3G inclue.

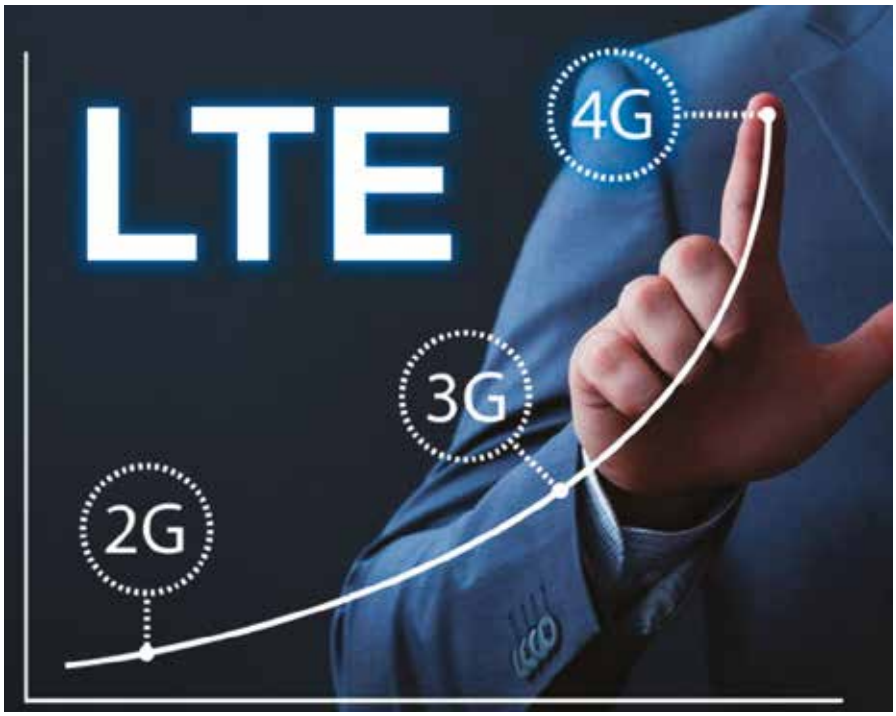

Bilan : MTN l'emporte sur Orange au terme des neuf premiers mois de l'année 2014

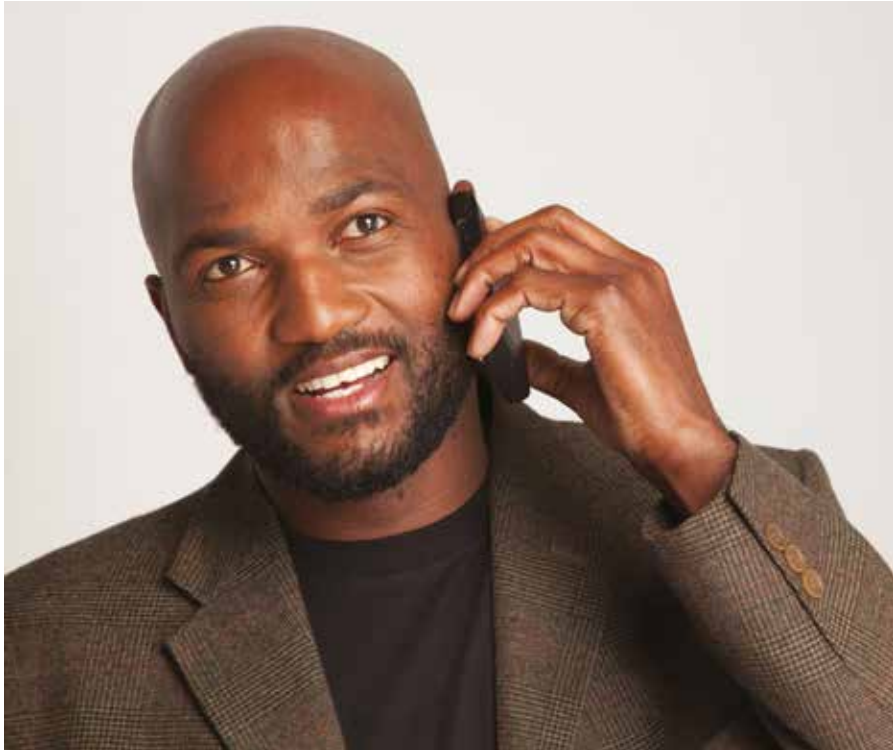

Alors qu'un 3ème opérateur a débuté ses activités en septembre 2014 et qu'une 4ème licence d'exploitation du réseau de téléphonie mobile a été octroyée dans le pays à Camtel, la filiale du groupe des télécommunications sud-africain Mobile Télécommunications Network (MTN) confirme sur les neuf premiers mois de l'année 2014 son leadership dans le secteur au Cameroun, devançant la filiale du groupe français Orange, notamment sur les bases clientèles et les revenus générés. Au regard des résultats intérimaires produits par les deux groupes sur leurs performances clés pour la période s'achevant au 30 septembre 2014, il ressort que le nombre d'abonnés chez MTN Cameroon a très rapidement progressé pour atteindre les 11,233 millions de consommateurs, représentant une progression de 9,7% d'une année à l'autre. Chez Orange, cette même progression a été constatée, mais dans une proportion plus faible : 6,465 millions de clients seulement.

Leader en matière d'abonnés, MTN Cameroon domine aussi son principal concurrent en matière de revenus globaux. Chez Orange Cameroun, les indicateurs laissent voir que les revenus bruts accumulés sur les neuf premiers mois de l'année 2014 ont globalement été de 213 millions d'euros, soit environ 139,632 milliards FCFA. Chez MTN, les chiffres financiers globaux du 3ème trimestre ne sont pas encore publiés, mais déjà pour le premier semestre s'achevant à la fin du mois de juin 2014, l'entreprise a déclaré avoir réalisé un revenu global de 3,048 milliards de rands sud-africains, soit un peu plus de 144 milliards FCFA, auxquels il faut ajouter les 25,526 milliards FCFA de revenus générés au cours du 3ème trimestre 2014 sur le seul segment du mobile. Ce qui ferait un revenu total à confirmer de près de 170 milliards FCFA au 30 septembre 2014.

Tout au long de l'année 2014, durant laquelle on attendait l'entrée en fonction du 3ème opérateur détenteur exclusif de la licence 3G, les deux opérateurs leaders ont multiplié les offres de services et les formules d'appels incitatives afin de capter le plus de clients. Une véritable mesure des performances des deux groupes reste à être actualisée au terme du premier trimestre 2015, puisque l'opérateur Nexttel (filiale du groupe vietnamien Viettel) aura déjà eu un certain temps d'activité. Orange annonce avoir procédé à de gros investissements au Cameroun afin d'améliorer son offre en matière de services de voix, mais aussi et surtout de l'internet, le nouveau champ de bataille des opérateurs. En attendant que ces investissements commencent à porter leurs fruits, MTN Cameroon continue de trôner sur le marché grâce à un marketing qui finalement semble séduire. Une domination qui ne devrait pas préjuger des marges finales des deux entreprises, tant le bénéfice net dépend d'un ensemble de paramètres, tels que les coûts du service, les charges diverses, les amortissements et le volume de taxes associé aux revenus bruts.

Idriss Linge

GESTION PUBLIQUE

Les défis des centres de formalités de création d'entreprises au Cameroun

Les 12 et 13 février 2015, le Centre de formalités de création d'entreprises (CFCE) de Yaoundé, piloté par le Ministère en charge des PME, a tenu ses journées portes ouvertes pour informer le public de ses actions. L'occasion de faire un point sur ces structures.

De juin 2010 (date de sa création) au 12 février 2015, un total de 17 940 entreprises ont été créées à Yaoundé, dans les délais prescrits de 72 heures pour la plupart d'entre elles, a indiqué René Alphonse Atanga, le délégué régional pour la région du Centre du Ministère en charge des PME, qui coordonne au quotidien le CFCE de Yaoundé. Il précise que les promoteurs ont payé moins de frais, soit 41 500 FCFA pour les établissements (c'est-à-dire les personnes physiques) et 51 500 FCFA pour les sociétés (personnes morales). Au niveau des villes, sur la période 2010-2014, l'on enregistre au total 32 773 PME créées si l'on s'en tient aux chiffres du Ministère en charge des PME. « *Le nombre de procédures est passé de 13 à 3. Sans velléité d'autoglorification, nous pouvons déclarer que les CFCE améliorent de manière significative le climat des affaires au Cameroun. Car les objectifs qui nous avaient été assignés sont atteints. Il en est de même pour tous les autres CFCE* », se félicite-t-il.

DE NOMBREUSES PISTES D'AMÉLIORATIONS

Mais tout n'est pas toujours si rose. Les journées portes ouvertes étaient également l'occasion de faire le point sur les problèmes rencontrés par ce centre, de dresser le diagnostic des problèmes du CFCE vu de l'intérieur à la lumière des plaintes des usagers des CFCE, et de proposer des pistes de solutions. Pour René Alphonse Atanga, il faut intensifier et améliorer la qualité de la communication autours des CFCE. « *Ceci pourrait permettre de sensibiliser le plus grand nombre de femmes pour accroître l'entreprenariat féminin et se rapprocher ainsi des OMD (30% au moins)* », pense-t-il. Il faudrait également sensibiliser les étrangers et accroître la capacité du pays à attirer les investissements directs étrangers (IDE), car 97% des créateurs d'entreprises du CFCE sont des nationaux, contre seulement 3% d'étrangers. Dans la même lancée, il faudrait réexaminer la disposition qui, depuis novembre 2014, veut que la création des entreprises par des étrangers soit sujette à l'obtention préalable d'un agrément délivré par le ministre du Commerce.

LAURENT SERGE ETOUNDI NGOA : « *L'ANNÉE PROCHAINE, NOUS ALLONS ENCORE DOTER YAOUNDÉ ET DOUALA DE DEUX CENTRES DE CRÉATION D'ENTREPRISES* »

Le ministre en charge des PME, de l'Economie sociale et de l'Artisanat se félicite du bilan des CFCE.

« *Les centres de formalités de création d'entreprises s'adressent à toute la population entreprenante. Nous pensons qu'après cinq ans de fonctionnement il faut faire un bilan et donner publiquement les résultats, montrer les insuffisances et se projeter vers l'avenir. Les gens doivent être mieux informés et mieux outillés sur ce qui est fait au CFCE. Le bilan que nous avons élaboré est positif. Nous sommes partis d'un processus de création d'entreprise qui faisait un mois environ, pour atteindre une semaine et nous sommes parvenus à 72 heures il y a quatre ans. Aujourd'hui, nous sommes à 48 heures. Du moins, principalement à Yaoundé où nous sommes. C'est une invite à l'amélioration. C'est la raison pour laquelle nous avons annoncé solennellement, et c'est ce que veut le président de la République : l'année prochaine, étant entendu que nous avons déjà maîtrisé le processus, nous allons doter le Cameroun dans ses deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala de deux centres de création d'entreprises qui sont les vitrines de la qualité de l'investissement que le président veut pour notre pays. Notre souhait, c'est qu'à l'avenir tout le monde se sente à l'aise quand il vient au CFCE.* »

Bilan du CFCE de Yaoundé

Période	Nombre d'entreprises créées
Juin 2010 à décembre 2010	235
2011	1700
2012	3545
2013	5140
2014	6393
Janvier 2015 à février 2015	927
Total	17 940

Disposition d'ailleurs formulée par le président de la Cour d'appel du centre, rappelle le coordonnateur du CFCE de Yaoundé. Autonomiser le service des impôts en accordant une délégation de signature au chef dudit service pour l'établissement des cartes de contribuable et des titres de patente exonérée sans solliciter le centre divisionnaire des impôts serait également bénéfique, selon monsieur Atanga. Celui-ci précise que « *ceci ne peut être possible que si le ministre des Finances et le directeur général des Impôts nous accorde cette facilitation* ». Par ailleurs, il faudrait également autonomiser le service du greffe pour permettre au greffier du centre d'y établir les RCCM (Registre du commerce et du crédit mobilier). Ce qui est déjà effectif à Yaoundé, mais pas dans les autres régions du pays. « *Que le ministre de la Justice nous aide à résoudre ce problème dans les autres CFCE* », plaide-t-il.

Autre problème important des CFCE, les paiements et les délais effectués auprès des notaires pour obtenir les statuts de la société. « *Ce passage est un facteur limitant à la création des sociétés pour deux raisons : le temps mis (en moyenne un mois) et le coût très élevé (en moyenne 250 000 FCFA). Plus de 85% des entreprises créées sont des établissements* », dit-il. En réalité, il faut payer beaucoup plus, car des promoteurs d'entreprises confient avoir payé 350 000, voire 400 000 FCFA au notaire pour les procédures. Rendre optionnel le passage par les notaires pour l'obtention des actes notariés serait donc bénéfique, propose-t-il. Le délégué régional pense enfin qu'il faut renforcer la logistique dans tous les CFCE pour une plus grande efficacité. Coffres forts, matériel informatique, connexions Internet et Intranet, mobilier, etc. doivent être fournis à ces CFCE.

Les opérateurs économiques tunisiens invités à investir au Cameroun

Abdellatif Hamam, PDG du Centre tunisien de promotion des exportations (CEPEX), a invité les opérateurs économiques de son pays « *à investir au Cameroun, pays qui dispose d'un potentiel dans les secteurs de l'agroalimentaire, la santé, l'éducation et la formation, les technologies de l'information et de la communication, l'énergie et l'environnement* ». C'était le 22 janvier 2015, au cours d'une rencontre sur les opportunités de partenariat tuniso-camerounais tenue à Tunis. A en croire les mêmes sources, le PDG du Centre tunisien de promotion des exportations a rappelé que le Cameroun est un « *pays ouvert aux investisseurs du monde* », tout en soulignant qu'il est indispensable de susciter l'intérêt des opérateurs économiques de ce pays pour la Tunisie à travers l'organisation de visites pour leur faire découvrir l'appareil de production tunisien et expérimenter les services médicaux, éducatifs et touristiques. Ce dernier a, enfin, mis l'accent sur le rôle du Conseil d'affaire tuniso-camerounais dans le renforcement du partenariat d'affaires entre ces deux pays. Pour ce faire, a-t-on appris, le Conseil doit définir les perspectives de partenariat entre les deux pays et élaborer un plan d'actions dans ce sens. De son côté, l'ambassadeur du Cameroun en Tunisie, Victor Loe, a surtout appelé les hommes d'affaires tunisiens à ne pas manquer les opportunités d'investissements que recèle l'organisation, par le Cameroun, de la Coupe d'Afrique des Nations en 2019. En effet, le diplomate camerounais considère que cet événement induira le lancement de grands projets infrastructurels (construction d'hôtels, d'autoroutes, etc.).

Pour rappel, en 2013 le Cameroun était le 30ème client de la Tunisie, tous pays confondus, alors qu'il pointait au 64ème rang en 2005. Sur la même période, le Cameroun est devenu le 52ème fournisseur de la Tunisie, contre le 85ème en 2005. Afin de dynamiser les échanges entre les deux pays, une délégation d'une trentaine de chefs d'entreprise tunisiens a séjourné à Yaoundé et Douala entre le 24 et le 28 février 2014.

Face à la chute des prix du brut, le Cameroun relève son seuil d'endettement à 900 milliards FCFA

Au lieu des 375 milliards de francs CFA initiaux à mobiliser en 2015 par le Trésor public camerounais par émissions de titres publics sur le marché des capitaux, ce sont finalement 900 milliards FCFA que le Cameroun tentera de lever cette année. Ce seuil d'endettement a été revu à la hausse par une ordonnance du chef de l'Etat, Paul Biya, signée le 6 février 2015. La décision présidentielle précise que ces financements doivent notamment être mobilisés à travers des émissions d'obligations du Trésor, qui sont des titres de créances de long terme. Cette décision survient dans un contexte marqué par la baisse des cours mondiaux du pétrole brut, dont les recettes représentent 20% du budget de l'Etat camerounais et 40% des exportations du pays. Selon les prévisions du gouvernement, la conjoncture internationale autour du brut devrait délester la Trésorerie nationale de recettes pour plus de 300 milliards FCFA en 2015, alors que le pays est engagé dans plusieurs grands projets d'investissements qui nécessitent d'importants financements.
Aussi, fort de cette augmentation substantielle du volume de la dette à émettre tout au long de l'année, le président Biya a signé, ce même 6 février 2015, deux décrets autorisant le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, à signer des lettres de mandat autorisant cinq banques nationales et internationales à lever sur le marché des capitaux, pour le compte du Cameroun, un montant total de 893,5 milliards FCFA.

Le gouvernement promet la création de 350 000 emplois en 2015

Selon le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, qui s'est de nouveau adressé à la jeunesse à la veille de la fête à eux consacrée le 11 février dernier, 350 000 emplois seront créés sur le territoire national au cours de l'année 2015. Dans le détail, a précisé le ministre de l'Emploi, le gouvernement table sur une importante contribution des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, dans lesquels sont officiellement attendus environ 200 000 emplois nouveaux. Dans le même temps, 60 000 emplois sont projetés dans le cadre des projets financés sur le budget d'investissement public (BIP), d'un montant de 1150 milliards FCFA cette année, contre 50 000 emplois dans l'administration publique au travers de l'organisation de concours divers qui donnent directement accès à la fonction publique. Par ailleurs, environ 40 000 emplois sont attendus dans le cadre des grands projets en cours dans le pays.
En 2014, le gouvernement camerounais avait annoncé la création de 250 000 emplois. Un objectif dépassé de près de 30 500 postes, si l'on s'en tient au bilan annoncé par le chef de l'Etat dans son discours à la nation le 31 décembre 2014. Selon lui, ce sont finalement 283 443 emplois qui ont été créés dans le pays en 2014. Des statistiques qui laissent apparaître une importante contribution des entreprises privées de placement des travailleurs (50 000 emplois créés), ainsi que celle du Fonds national de l'emploi (FNE), l'organisme en charge du service public de l'emploi dans le pays (65 000 emplois créés).

AGRO

L'Etat distribuera 7,2 millions de plants de cacao et de café aux producteurs en 2015

Le ministre de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, a annoncé le 9 janvier 2015 que, dans sa politique d'accroissement des rendements agricoles, le gouvernement camerounais prévoit de produire et de distribuer, tout au long de l'année 2015, un total de 7,2 millions de plants améliorés de cacao et de café aux producteurs. Le matériel végétal à distribuer par le gouvernement sera majoritairement constitué de plants de cacao, soit 5,4 millions de plants, contre respectivement 1,2 million et 600 000 plants de café arabica et robusta. Pour rappel, selon divers rapports aussi bien du gouvernement camerounais que des organisations de producteurs, l'une des principales contraintes à l'accroissement des rendements dans l'agriculture de rente et vivrière au Cameroun est non seulement l'insuffisance de plants, mais aussi la mauvaise qualité du matériel végétal disponible.

Les prélèvements sur les exportations du cacao et du café passent de 54 à 150 et 100 FCFA le kilo

Depuis le début des campagnes cacaoyère et caféière 2014-2015, il est prélevé la somme de 150 FCFA sur chaque kilogramme de cacao exporté, et de 100 FCFA sur chaque kilogramme de café. Par le passé, ce prélèvement était de 54 FCFA seulement. Calculette en main, ces prélèvements ont augmenté de près de 200% sur le cacao et de près de 100% pour le café. Selon Evariste Evane, chef de la Cellule technique de coordination et de suivi des filières cacao-café dans les services du Premier ministre, ces prélèvements rapporteront environ 31 milliards FCFA en 2015. Les prévisions de collecte pour 2016 sont de 35 milliards FCFA. « *Ces fonds seront reversés au Fonds de développement des filières cacao et café (Fodecc), qui pourra disposer ainsi de plus de ressources pour les projets* » dans le cadre du Plan de relance des filières cacao-café adopté par le gouvernement camerounais le 30 septembre 2014, annonce M. Evane.

Le Cameroun lance sa plateforme de partenariat public-privé des filières cacao-café

Le 9 janvier 2015 dans la capitale économique du Cameroun a eu lieu la toute première rencontre des membres de la plateforme de partenariat public-privé des filières cacao-café. Le lancement des activités de cette plateforme, suggérée depuis 2012 par l'ICCO et mise en place au Cameroun en juillet 2014, participe du Plan de relance des filières cacao-café camerounaises adopté le 30 septembre 2014. Ce plan quinquennal, qui nécessite des financements d'un montant total de 600 milliards FCFA, a d'ailleurs été le principal sujet discuté au cours de la rencontre inaugurale de la plateforme susmentionnée. « *Pendant longtemps, cela a été l'affaire des pouvoirs publics vers les acteurs privés, le* "top-down approach". *Dans la plateforme, c'est l'inverse, le* "bottom-up". *Si nous voulons atteindre les objectifs qui sont les nôtres et répondre aux exigences du marché, il faut impliquer tous ceux qui interviennent dans ces filières : producteurs, acheteurs, traiteurs, vendeurs d'intrants, consommateurs, etc.* » a expliqué le DG de l'Office national du cacao et du café (ONCC), Michaël Ndoping.

Le Cameroun a exporté 146 893 tonnes de cacao en six mois de campagne

Depuis le démarrage de la campagne cacaoyère 2014-2015 au Cameroun, le 1er août 2014, jusqu'à fin janvier 2015, les exportations de cacao du pays ont culminé à 146 893 tonnes, en hausse de 10% par rapport à la même période lors de la campagne précédente. Selon l'Office national du cacao et du café (ONCC), qui a révélé ces chiffres, sur le mois de janvier dernier, 30 942 tonnes de cacao ont été exportées, contre 27 720 tonnes en janvier 2014. Cependant, les exportations de janvier 2015 sont en baisse sensible par rapport aux 42 668 tonnes du mois de décembre 2014.

En guise de comparaison, en Côte d'Ivoire, le premier producteur mondial, les exportations au cours des cinq premiers mois (lancement de la campagne 1er octobre) de campagne sont estimées à 1,175 million de tonnes au 15 février 2015, contre 1,130 million de tonnes sur la même période lors de la campagne dernière. Ce niveau des exportations est presque le double de la production de 600 000 tonnes escomptée par le Cameroun à l'horizon 2020.

30 000 hectares de champs semenciers de maïs seront cultivés en 2015 à Muyuka

Dans le sillage du lancement de la campagne agricole 2015 au Cameroun, le ministre de l'Agriculture, Essimi Menye, a inauguré le 19 février 2015 à Muyuka, bassin de production de la région du Sud-Ouest, une unité de traitement et de conditionnement des semences améliorées. A la faveur de cet investissement d'environ 70 millions de francs CFA consenti par le gouvernement camerounais, les producteurs de cette localité envisagent désormais de cultiver 30 000 hectares de champs semenciers en 2015 afin de produire environ 60 tonnes de semences améliorées de maïs. Cette production permettra de ravitailler environ 10 000 producteurs de la zone en semences améliorées. Elle devrait procurer aux agriculteurs des revenus globaux de quelque 500 millions de francs, selon les projections du gouvernement camerounais.

La SG ouvre une ligne de crédit de 5 milliards FCFA pour développer l'agriculture au Cameroun

La filiale camerounaise du groupe bancaire français Société Générale ouvrira une ligne de crédit d'un montant de 5 milliards de francs CFA afin de soutenir l'implémentation du Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA) au Cameroun, financé à hauteur de 50 milliards FCFA par la Banque mondiale. C'est l'objet d'une convention signée le 20 février 2015 à Douala entre le DG de la Société Générale Cameroun, Jean-Philippe Guillaume, et le coordonnateur du PIDMA, Thomas Ngué Bissa.

La SG devient ainsi la troisième banque locale à s'engager à soutenir ce programme du gouvernement camerounais qui vise à booster la production du maïs, du manioc et du sorgho, afin d'approvisionner les sociétés agro-industrielles en activité dans le pays. Avant la SG, le PIDMA avait déjà accroché comme partenaires financiers Afriland First Bank et la BICEC. Un accord du même type est actuellement en négociation avec Ecobank Cameroun, la filiale locale de la banque panafricaine.

Pour rappel, dans le cadre du PIDMA, les projets sont financés par le programme (sous la forme de subvention) à hauteur de 50%, tandis que les coopératives bénéficiaires, qui sont assujetties à un apport personnel équivalent à 10% du montant de l'investissement, rechercheront les 40% restant auprès des banques partenaires. Officiellement, le PIDMA, qui permettra d'approvisionner en matières premières des entreprises telles que Nestlé Cameroun ou encore la société Guinness, bénéficiera à 300 coopératives agricoles du pays qui regroupent environ 120 000 personnes, dont 50% de jeunes et de femmes.

Objectif : 40 000 tonnes de café pour la campagne 2014-2015

Les caféiculteurs camerounais ont produit 32 800 tonnes de café au cours de la campagne 2013-2014, contre un peu plus de 16 000 tonnes seulement au cours de la campagne précédente, a-t-on appris le 5 février 2015 à Bafoussam, dans la région de l'Ouest du pays (plus grand bassin de production du pays), au cours de la cérémonie de lancement de la nouvelle campagne 2014-2015. Une augmentation substantielle de la production qui suscite des ambitions plus grandes au sein de la filière. En effet, les opérateurs et les autorités gouvernementales visent désormais une production de 40 000 tonnes au cours de la campagne 2014-2015, comptant sur le déficit de plus de 4% annoncé sur le marché international, corollaire de prix plus rémunérateurs. Pareille performance permettrait surtout au pays de se rapprocher de l'objectif de 160 000 tonnes à l'horizon 2020.

Au cours de la dernière campagne, non seulement la production nationale a doublé, mais la qualité s'est également améliorée, a précisé Michaël Ndoping, le directeur général de l'Office national du cacao et du café (ONCC). Une embellie a également été observée sur les prix aux producteurs, qui ont avoisiné la moyenne de 1000 francs CFA tout au long de la campagne, ont révélé les opérateurs et institutions en charge de la filière le 5 février dernier à Bafoussam.

Dix unités de transformation du manioc en gestation dans la région du Nord-Ouest

300 hectares de manioc à planter pour produire 2 millions de boutures de manioc à rendement élevé. C'est l'une des ambitions que se fixe, dans la région du Nord-Ouest du Cameroun, le « Projet d'appui aux infrastructures rurales et au développement participatif dans les Grassfields », rendu dans sa phase 2. Ce projet vise à doter les régions dites des Grassfields (Ouest, Nord-Ouest) d'infrastructures rurales et de projets agricoles permettant de lutter contre la pauvreté. De ce point de vue, afin que la culture du manioc crée davantage de plus-value et garantisse une amélioration des revenus aux producteurs, le projet prévoit également, apprend-on de sources autorisées, la mise en place de dix unités de transformation du manioc dans cette partie du pays. Pour rappel, la phase 2 du projet susmentionné est dotée d'un budget de 19 milliards FCFA, dont 12,7 milliards à décaisser par la Banque africaine de développement (BAD) suite à un accord signé le 16 décembre 2013 avec le gouvernement camerounais.

La Semry diversifiera sa production pour contrer la famine qui s'annonce à l'Extrême-Nord

Afin de faire face à la famine qui se profile à l'horizon dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, où les incursions meurtrières de la secte islamiste et terroriste nigériane Boko Haram ont provoqué l'abandon des champs par les populations apeurées, la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry) a décidé de diversifier sa production en 2015. Selon cette décision prise par l'entreprise rizicole au cours d'un conseil d'administration tenu le 30 janvier 2015, en plus du riz, la Semry se lancera cette année dans la culture du mil et du sorgho. Aussi, l'entreprise s'est-elle dotée d'un budget 2015 à la hausse, à 12,5 milliards de francs CFA. Pour rappel, la campagne agricole 2014 s'est achevée dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun sur un déficit céréalier (mil, maïs, sorgho, riz) estimé à 132 000 tonnes, selon les statistiques du Ministère de l'agriculture.

30 000 hectares de palmier à huile à planter sur la période 2015-2017

Afin de booster la production de l'huile de palme dans le pays, et par conséquent de mettre un terme aux importations qui s'élèvent à environ 100 000 tonnes chaque année, le gouvernement camerounais lance à partir de cette année 2015 un programme de trois ans devant permettre de créer annuellement 10 000 hectares de palmiers à huile (soit 30 000 hectares à fin 2017), a annoncé le ministre de l'Agriculture, Essimi Menye. Pour ce faire, le 16 janvier dernier à Yaoundé, la capitale camerounaise, le ministre Essimi a signé avec le directeur de l'Institut de recherche agronomique pour le développement (IRAD), Noé Woin, une convention de financement de 495 millions de francs CFA en vue de la production et la fourniture au Ministère de l'agriculture d'au moins 6 millions de noix de palmiste, sur une période de trois ans, afin de produire des plants à haut rendement d'une capacité de production de trois tonnes d'huile à l'hectare.

900 tonnes de semences améliorées de maïs à produire et à distribuer en 2015

Le gouvernement camerounais financera la production et la distribution aux producteurs de 900 tonnes de maïs certifiées au cours de l'année 2015, a annoncé le ministre de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, dans un communiqué officiel. Avec des importations annuelles qui culminent à 20 000 tonnes (à cause du déficit de la production nationale), le maïs, qui est la 3ème denrée alimentaire la plus consommée au Cameroun après le plantain et le manioc, selon le comité de compétitivité, est depuis plusieurs années maintenant l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics camerounais. En plus d'un programme maïs logé au Ministère de l'agriculture, dont l'ambition est de booster la production de cette céréale au moyen de financements accordés aux producteurs, le gouvernement camerounais vient de lancer le Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (maïs, sorgho et manioc), doté d'une enveloppe de 50 milliards de francs CFA.

Le projet agro-industriel de l'Américain Herakles Farms dans l'impasse

Les dénonciations des ONG nationales et internationales sur la menace environnementale que constituerait le projet d'exploitation de palmeraies dans la région du Sud-Ouest du Cameroun par la firme américaine Herakles Farms ont peut-être définitivement eu raison de ce projet. En effet, en dehors d'une pépinière de 250 hectares de palmiers à huile, pépinière dont les délais de maturation des plants sont d'ailleurs dépassés sans pour autant que lesdits plants soient plantés, rien n'a véritablement évolué sur les sites. C'est le constat que vient de faire une délégation interministérielle du gouvernement camerounais, descendue sur le terrain pour évaluer l'état d'avancement de ce projet très controversé.

Pourtant, après d'interminables dénonciations des ONG, des manifestations de réprobation des riverains des sites exploités par Herakles Farms, une suspension provisoire des activités prononcée par le ministre de la Faune et des Forêts, la firme américaine a finalement obtenu, par le biais de trois décrets présidentiels signés le 25 novembre 2013, une concession provisoire sur près de 20 000 hectares de terres. L'entreprise agro-industrielle escomptait 73 000 hectares, selon la convention d'établissement signée avec le gouvernement camerounais en 2009. D'une durée de validité de trois ans, cette concession temporaire est assortie de l'obligation pour Herakles Farms d'investir, sur la période susmentionnée, un montant de 259 milliards FCFA, sous peine d'annulation de ladite concession provisoire. Avec la suspension des activités observée depuis un an, le spectre de la non-obtention d'une concession définitive et l'abandon pur et simple du projet par Herakles Farms est de plus en plus grand.

Pour rappel, le projet porté par Herakles Farms visait à créer des palmeraies sur 73 000 hectares dans une vingtaine de villages de la région du Sud-Ouest, ce qui devait induire la construction d'une raffinerie d'une capacité de production de 60 000 tonnes d'huile de palme par an, soit une réduction de 60% du déficit de production actuel du pays, avec 4000 nouveaux emplois à la clé.

FINANCE

Alamine Ousmane Mey : « *Le Cameroun a les atouts pour réussir son 1er eurobond de 750 milliards FCFA* »

Conformément à un décret présidentiel signé le 6 février 2015, la filiale camerounaise de la Standard Chartered Bank et la Société Générale Paris ont officiellement reçu le 10 février 2015 à Yaoundé la lettre de mandat du gouvernement camerounais afin de mobiliser sur le marché international des capitaux une somme de 750 milliards FCFA devant servir au financement du plan d'urgence triennal lancé cette année par le gouvernement. S'exprimant à l'occasion de la signature de cette lettre de mandat, le ministre des Finances Alamine Ousmane Mey a indiqué que ce premier emprunt obligataire à l'international, au-delà de sa portée financière, vise davantage à affirmer la réputation du Cameroun sur le marché international des capitaux. « *Après les marchés local et sous-régional sur lesquels le Cameroun a respecté tous ses engagements, il est question que nous nous affirmions sur le marché international. Nous sommes confiants, parce que le pays dispose de tous les atouts pour réussir cette première émission d'eurobond de son histoire* », a indiqué le ministre.

En effet, en 2010 le Cameroun a décidé de diversifier les sources de financement de son budget par l'émission d'un emprunt obligataire de 200 milliards de francs CFA à la Bourse des valeurs mobilières de Douala (DSX). En quinze jours, le Trésor public récoltait 203 milliards FCFA. L'exploit sera réédité en 2013 avec un nouvel emprunt obligataire de 50 milliards FCFA sursouscrit à 30%, et en 2014 avec un emprunt de 150 milliards FCFA sursouscrit à hauteur de 3 milliards FCFA. Dans le même temps, le Cameroun est devenu, depuis 2011, le principal animateur du marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Fort du respect strict des engagements pris vis-à-vis des souscripteurs sur ce marché, le taux de couverture des demandes de fonds du Cameroun dépasse régulièrement 400%. Ces performances sont à mettre à l'actif de certains indicateurs économiques que revendique le pays :

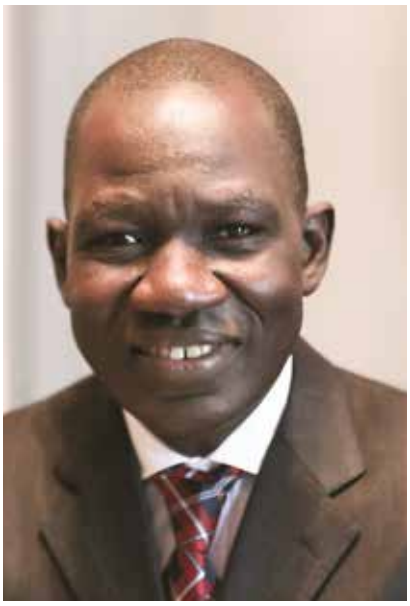

une notation souveraine à BB avec perspectives stables sur douze mois par S&P, un ratio endettement-PIB de 20% seulement, alors que la moyenne dans la Cemac est de 70%.

L'assureur Area lance une police d'assurance pour smartphones et tablettes

La compagnie d'assurances camerounaise Area Assurances SA annonce le lancement d'une nouvelle police d'assurance destinée à assurer les smartphones et les tablettes. Baptisée « Area Smartphone Secure », cette police d'assurance offre des prestations à partir de 7000 FCFA par an, a-t-on appris d'un responsable de la compagnie. Selon des responsables de cette société d'assurances, grâce à cette police, l'assuré qui perd son téléphone ou sa tablette reçoit, dans les 48 heures, un téléphone ou une tablette équivalant à l'objet perdu. De même, ajoute notre source, grâce à l'application Esther App Mobile installée dans le téléphone lors de la souscription, la compagnie d'assurances restitue intégralement le répertoire (SIM et téléphone) de l'assuré. Par ailleurs, grâce à la même application, un système de tracking du téléphone est lancé, avec pour objectif de le récupérer auprès de l'éventuel voleur.

Au Cameroun, il n'existe pour l'instant aucune statistique sur le nombre de smartphones en circulation. Mais selon l'Agence de régulation des télécoms (ART), le gendarme du secteur des télécoms dans le pays, plus de 16 millions de Camerounais sont abonnés au téléphone mobile.

Activa a fait progresser son CA en Afrique en 2014 à 37,3 milliards FCFA

La compagnie d'assurances camerounaise Activa a réalisé un chiffre d'affaires (CA) de 37,3 milliards de francs CFA (environ 57 millions d'euros) dans ses filiales africaines en 2014, a-t-on appris de bonnes sources. Selon les mêmes sources, ce chiffre d'affaires a progressé de 2 milliards FCFA, puisqu'il était de 35,3 milliards FCFA un an plus tôt. Cette performance aurait pu être plus intéressante encore si les filiales libérienne, sierra-léonaise et guinéenne de la compagnie n'avaient pas connu un ralentissement de leurs activités à cause de l'épidémie de la fièvre hémorragique Ebola, qui a sévi dans ces pays tout au long de l'année dernière. Les performances réalisées par la compagnie d'assurances dirigée par Richard Lowé, peut-on analyser, peuvent apparaître comme les premières retombées des opérations d'augmentation du capital observées en 2014 dans certaines filiales, du fait de l'arrivée de nouveaux actionnaires tels que la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans le financement du secteur privé. En juillet 2013, en effet, cette institution financière avait annoncé qu'elle avait pris la décision d'investir dans le groupe camerounais Activa afin d'aider cette compagnie d'assurances à se développer sur de nouveaux marchés en Afrique de l'Ouest et centrale, « *où peu de personnes sont en mesure d'accéder à des produits d'assurance ou de les payer, en raison des mauvais canaux de distribution, des coûts de transaction élevés, du manque d'innovation dans les produits et de la faible éducation financière des consommateurs* ».

De plus en plus présente au Cameroun, Exim Bank of China pourrait y créer une filiale

La banque chinoise d'import-export (Exim Bank of China), l'institution financière publique qui fait office de bras séculier des investissements chinois à l'étranger, pourrait ouvrir une filiale au Cameroun, a-t-on appris le 13 janvier 2014 à Yaoundé, la capitale camerounaise, à l'occasion de la visite officielle du ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi. Depuis 2011, selon les chiffres de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), le gestionnaire de la dette publique du Cameroun, Exim Bank of China est devenu le principal bailleur de fonds du pays. Cette année-là, indique la CAA, la banque chinoise avait injecté 536 milliards de francs CFA dans les circuits économiques du Cameroun, contre 105 milliards FCFA seulement pour l'Agence française de développement (AFD). Mieux, l'institution financière chinoise a financé la plupart des grands projets d'infrastructures en cours dans le pays : le barrage de Memve'ele (280 milliards), le port en eaux profondes de Kribi (218 milliards), l'autoroute Yaoundé-Douala (241 milliards), le déploiement de la fibre optique (environ 72 milliards à ce jour), le projet e-post destiné à interconnecter tous les bureaux de poste du pays (32 milliards)…

Selon nos sources, Exim Bank of China devrait également participer au financement de la construction d'infrastructures sportives au Cameroun dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations de football, que le pays abritera en 2019, ainsi que du second terminal à conteneurs du port en eaux profondes de Kribi, qui s'étendra sur 700 mètres de quais, contre 350 mètres pour le premier.

TELECOMS

Des start-up camerounaises réussissent à lever des financements sur Internet

Entre 2009 et 2014, plus de 100 millions de francs CFA ont été mobilisés sur Internet, grâce au *crowdfunding* (un système de financement participatif sur Internet), par des jeunes Camerounais promoteurs de projets dans les domaines des TIC et en proie à des difficultés d'obtention de financements par les canaux traditionnels, rapporte le site web de veille technologique *TICMag.net*. Parmi les cinq projets ayant bénéficié de ces financements figure le projet Aurion, le premier jeu vidéo made in Cameroon, porté par les studios Kiro'o Games, créés par Olivier Madiba. La start-up camerounaise a réussi à lever plus de 70 millions FCFA grâce à un appel de fonds sur le web.

Au cours d'une rencontre d'échanges et de formation sur les nouveaux médias, les TIC et l'innovation tenue à Yaoundé en décembre 2014, l'on a pu apprendre que Joëlle Ebongue, une jeune Camerounaise, scénariste et auteure de la bande dessinée La vie d'Ebène Duta, a réussi, toujours via le crowdfunding, à collecter plus de 10 millions FCFA. Ces financements lui ont permis d'imprimer cette bande dessinée actuellement distribuée à travers le monde. Le 2 octobre 2014, Arthur Zang, ingénieur polytechnicien et inventeur du CardioPad (première tablette médicale made in Cameroon), a lancé la seconde phase de son projet « *Saving Africa from heart Diseases with CardioPad* ». Objectif : solliciter le crowdfunding pour lever 5,2 millions FCFA. Ce financement, avait-il expliqué, « *permettrait d'équiper cinq hôpitaux de villages camerounais avec son appareil portable pour faire des examens* » du cœur.

L'Etat s'associe à MTN et Orange pour le paiement de la taxe foncière par *mobile money*

Le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a signé le 5 décembre 2014 à Yaoundé un accord de partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile MTN et Orange pour la mise en place du « Mobile Tax », un nouveau système de payement de la taxe foncière via le service mobile money. Disponible 24h/24, a-t-on appris, ce service se déployera en deux phases. Pour la première phase, le « Mobile Tax » sera exclusivement réservé à la taxe foncière sur les propriétés immobilières. « *Seuls sont concernés, pour l'heure, les propriétaires fonciers des villes de Yaoundé et Douala* », a précisé Alamine Ousmane Mey. Par la suite, a-t-il ajouté, cette solution donnera lieu, progressivement, à un élargissement de l'éventail des solutions de payement des impôts avec les partenaires MTN et Orange. Il s'agira, concrètement, d'adapter le « Mobile Tax » à tous les impôts et taxes prévus par le Code général des impôts.

Au Cameroun, la taxe foncière représente à peu près 8 milliards de francs CFA de recettes fiscales par an. Mais avec le mode de collecte actuel, la Direction générale des impôts ne réussit à mobiliser que des recettes de 2 milliards FCFA, contre des pertes évaluées à environ 6 milliards FCFA. Le « Mobile Tax » ambitionne de rattraper ce gap financier.

ENERGIE

New Age décroche une autorisation exclusive d'exploitation du gaz sur le permis Etindé

Un décret signé le 6 février 2015 par le chef de l'Etat camerounais accorde une « *autorisation exclusive d'exploitation des hydrocarbures gazeux* » sur un bloc de 460,5 km² dans le permis Etindé, situé dans l'offshore camerounais, à la société britannique New Age, à travers sa filiale locale Camop (Cameroon Offshore Petroleum Sarl). L'opérateur britannique, apprend-on, a pour partenaire sur ce projet la société russe Lukoil, avec laquelle ils détiennent des actifs de 30% chacun, tandis qu'Euroil et la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), deux entités camerounaises, détiennent chacune 20% des actifs sur le projet. Cette autorisation d'exploitation exclusive est « *valable pour une période de vingt ans renouvelable une fois au plus, pour une durée de validité de dix ans, sur demande de la société intéressée* ». L'exclusivité est surtout assortie de l'obligation de concourir à la réalisation des projets en cours tels que, souligne le décret présidentiel, « *la construction d'une usine d'engrais chimiques avec approvisionnement en gaz pendant au moins vingt ans, la liquéfaction de gaz naturel avec un plateau de production de 600 millions de pieds cubes par jour* ».

Le décret présidentiel susmentionné ouvre la voie à la clôture définitive de la transaction d'amodiation sur le permis Etindé, conclu il y a quelques mois entre la société britannique Bowleven, qui opère sur trois blocs couvrant 2316 km² sur ce permis, sa consœur britannique New Age, et l'opérateur pétro-gazier russe Lukoil. Une amodiation à travers laquelle Bowleven cède 50% des 75% qu'il détenait jusqu'ici sur le permis Etindé.

Le déficit énergétique atteint 100 MW par jour depuis le début de la saison sèche

Le déficit de production de l'énergie électrique au Cameroun atteint quotidiennement des pics de 100 MW depuis le début de l'année 2015, qui coïncide avec la saison sèche au cours de laquelle le niveau des eaux baisse considérablement dans les barrages exploités par Energy of Cameroon (Eneo), le concessionnaire du service public de l'électricité dans le pays. Cette statistique concerne davantage le Réseau interconnecté sud (RIS), qui exclut la partie septentrionale du Cameroun. Afin de résorber ce déficit, qui devrait perdurer jusqu'au mois de mars 2015, l'opérateur du secteur de l'électricité et les pouvoirs publics camerounais ont décidé de mettre en place certaines mesures d'urgence, à l'instar de la remise en service de la centrale thermique d'Ahala, d'une capacité de production de 60 MW. Gérée par la société britannique Aggreko, cette centrale fait partie des quatre ouvrages du programme thermique d'urgence (PTU) lancé il y a quelques années par le gouvernement, et demeure la seule centrale du PTU à ne pas avoir été rétrocédée jusqu'ici à Eneo.

En plus du redémarrage des moteurs de la centrale d'Ahala, l'électricien Eneo, apprend-on de bonnes sources, a obtenu de ses plus gros consommateurs une réduction substantielle de la consommation en soirée, période à laquelle la demande des ménages explose. Il en est ainsi par exemple de la société Alucam, qui consomme près de la moitié de l'électricité produite dans le pays.

Eneo devrait bientôt faire tourner au gaz deux de ses centrales thermiques de Douala

Energy of Cameroon (Eneo), le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, devrait bientôt faire tourner au gaz ses centrales thermiques de Bassa et de Logbaba, des localités situées à Douala (capitale économique), ce qui lui permettra de réduire les coûts d'exploitation de ces unités. L'information a été déduite d'une annonce faite le 19 janvier 2015 par Victoria Oil & Gas, la junior minière britannique actionnaire majoritaire de Gaz du Cameroun (GDC). Dans cette annonce, VOG explique aux investisseurs du London Stock Exchange, où elle est cotée, qu'elle a achevé la connexion des sites concernés en avance sur les délais. « *Les pipelines sont actuellement en phase de test et il est prévu que cela s'achève d'ici la fin de la semaine. Eneo avait souhaité que ces centrales soient connectées et puisse produire 50 mégawatts d'électricité, avant la fin du premier trimestre 2015. GDC anticipe désormais que ces objectifs seront atteints avant cette période* », peut-on lire dans le communiqué de VOG.

Golar LNG entrera dans le projet de liquéfaction du gaz naturel de Kribi

Golar LNG Ltd, listée sur l'Oslo Stock Exchange et le NASDAQ, entrera avec sa technologie de liquéfaction flottante (GoFLNG) dans le projet gazier de Kribi, dans la région du Sud du Cameroun, par un contrat de travail qui reste à finaliser avec la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) et la filiale camerounaise du pétrolier franco-britannique Perenco. Ce propriétaire et exploitant mondial de navires méthaniers a dévoilé, le 24 décembre 2014, la signature, dans ce sens, avec les deux partenaires du projet, d'un protocole d'accord portant sur l'exportation de 500 milliards de pieds cubes de gaz naturel, alloués à partir du champ gazier de Kribi, vers les marchés mondiaux. Golar LNG compte assumer cette tâche, sur ce qu'il considère comme étant le « *premier projet d'exportation du GNL offshore en Afrique* », au moyen de son usine flottante Golar Hilli, qui est en cours de construction au chantier naval de Keppel à Singapour. Des accords commerciaux définitifs sur ce projet interviendraient, souligne l'entreprise, au cours du premier semestre 2015, pendant que les licences et les agréments nécessaires seront obtenus pour la production, la liquéfaction et l'exportation des réserves avec, en vue, la production commerciale qui débutera au premier trimestre 2017.

D'après Golar LNG Ltd, la SNH et son partenaire Perenco projettent également de produire à Kribi, pour le marché local, du gaz de pétrole liquéfié (GPL) à hauteur de 1,2 million de tonnes par an sur une période d'environ huit ans.

Signature Growth Capital Partners lorgne sur des projets d'énergies renouvelables

Le gouvernement camerounais et la société Signature Africa Venture Ltd, filiale de la société d'investissement Signature Growth Capital Partners, basée à Dubaï, ont signé le 23 décembre 2014 à Yaoundé, a-t-on appris de sources officielles, un mémorandum d'entente (MoU) pour la réalisation d'études de faisabilité en vue de l'implémentation sur le territoire camerounais de projets dans le domaine des énergies renouvelables. Selon nos sources, ces projets destinés à être réalisés sur le modèle BOT (Built Operate Transfert) concerneront le développement de l'électrification rurale, la construction de centrales électriques à biomasse, de centrales solaires et de mini-centrales hydroélectriques dans certaines régions du pays. Les études de faisabilité, objet du MoU avec le gouvernement camerounais, a confié Vikas Bhatnagar, responsable chez Signature Africa Venture Ltd, ont en principe débuté depuis le mois de janvier 2015.

A ce jour, Signature Growth Capital Partners revendique la structuration, le co-investissement et la gestion conjointe de « *plus de 1,5 milliard de dollars (environ 750 milliards FCFA) d'investissements dans des projets avec des institutions du Moyen-Orient* ». Sa filiale Signature Africa Venture Ltd, spécialement dédiée aux investissements en Afrique, est active dans les secteurs des mines, de l'énergie, de l'immobilier et de l'agriculture.

Le Fonds des énergies durables pour l'Afrique va soutenir le premier projet IPP dans le solaire

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, le 30 janvier 2015, avoir approuvé un financement de 38,5 millions de francs CFA sur le Fonds des énergies durables pour l'Afrique (SEFA en anglais), en vue de la préparation du tout premier projet de production indépendante d'énergie (IPP en anglais) dans le domaine du solaire au Cameroun. Ce financement accordé à la société JCM Greenquest Solar Corporation permettra de réaliser les études de faisabilité d'un projet de construction d'une centrale solaire de 72 MW sur le territoire camerounais. « *En tant que premier projet IPP dans le domaine des énergies renouvelables dans le pays, nous espérons que ce projet va déclencher le développement des énergies renouvelables au Cameroun et attirer davantage d'investisseurs dans le secteur des énergies propres* », a déclaré Michaël Strait, Managing Director de JCM Capital, société basée à Toronto, au Canada, et maison mère de JCM Greenquest Solar Corporation.

Pour rappel, « *le Fonds des énergies durables pour l'Afrique est un fonds fiduciaire multibailleurs administré par la BAD et entériné grâce à un engagement de 30 milliards de francs CFA (60 millions de dollars) des gouvernements danois et américain* », explique la BAD. L'objectif de ce fonds « *est de promouvoir une croissance économique durable des pays africains, qui soit soutenue par le secteur privé, et ce à travers l'utilisation efficace des ressources d'énergies propres inexploitées jusqu'ici* ». Le SEFA est doté de trois guichets : un guichet préparation des projets pour financer les activités de préinvestissements, un guichet prise de participations visant à remédier au manque d'accès aux capitaux de démarrage, et un guichet environnement favorable visant à contribuer à la création d'un environnement des affaires propice au développement de projets dans les énergies renouvelables.

Hydrochina développera le projet de barrage de Song Dong, d'une capacité de 270 MW

Le gouvernement camerounais a signé le 19 janvier 2015 à Yaoundé avec la société Hydrochina International un contrat commercial pour le développement du projet de barrage de Song Dong, dans la région du Centre. Ce barrage sera assorti d'une centrale hydroélectrique d'une capacité de 270 MW, et de deux lignes d'évacuation d'énergie de 225 kV, longues de 75 km. Selon le gouvernement camerounais et son partenaire chinois, les études d'avant-projet détaillées, qui ont débuté au mois de février dernier, devraient s'achever au mois de décembre 2015. « *C'est à l'issue de cela que les caractéristiques et le coût final du projet seront connus* », a indiqué le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna. Provisoirement estimés à 375 milliards de francs CFA, les travaux de construction du barrage de Song Dong devraient être financés par Exim Bank of China, que le gouvernement camerounais a promis de solliciter à cet effet, a-t-on appris de sources officielles.

TRANSPORT

Le port de Douala se désengorge en expulsant un millier de conteneurs stockés depuis plus de 90 jours

Conformément à une prescription faite le 18 novembre 2014 par le ministre camerounais des Transports, Robert Nkili, en vue d'accélérer la décongestion du port de Douala, le concessionnaire du terminal à conteneurs de cet espace portuaire, Douala International Terminal (DIT), a lancé le 28 décembre 2014 dans la capitale économique camerounaise l'opération de transfert des conteneurs ayant séjourné pendant plus de 90 jours au terminal. Au moyen de cette opération, dont on se souvient qu'elle avait été suggérée par le Comité national de facilitation du trafic maritime international (Comité FAL), DIT transférera près de 1000 containers du terminal y dédié dans l'enceinte du port de Douala vers un espace de 3 hectares pouvant accueillir 2900 containers équivalent vingt pieds, aménagé dans la « *zone dite UDEAC-Cotco… laquelle zone devra désormais être considérée comme zone d'entreposage longue durée* », précise DIT.

Le consortium LIPID opte pour un terminal flottant au port en eaux profondes de Limbé

Afin de rendre rapidement opérationnel le port en eaux profondes de Limbé, dont la construction est prévue dans la région du Sud-Ouest, le consortium camerouno-coréen Limbe Port & Industrial Development (LIPID) « *a proposé au gouvernement camerounais de commencer par la construction d'une jetée flottante multifonctionnelle capable d'accueillir des navires de 20 000 tonnes, dont le coût est estimé à environ 35 millions de dollars (17,5 milliards FCFA)* », a annoncé le gouvernement au sortir d'une réunion tenue le 15 janvier 2015 à Yaoundé. Selon le chronogramme proposé par LIPID, ce terminal multifonctions flottant « *pourrait être construit et livré au terme de six mois* ». Par ailleurs, indique la note d'information ayant sanctionné la réunion du 15 janvier dernier, « *de l'échange avec le promoteur du projet, LIPID, il ressort que les contraintes qui retardaient le lancement des travaux sont d'ores et déjà levées. Le comité de suivi du projet a été créé et le paiement des indemnisations des populations affectées par le projet s'effectuera au cours des prochains jours.* »

Deux accords de prêt de 110,3 milliards FCFA de la BAD pour construire 248 km de routes

Le chef de l'Etat camerounais a autorisé, le 2 février 2015, le ministre de l'Economie à signer avec le groupe de la Banque africaine de développement (BAD) deux accords de prêt d'un montant total de 110,3 milliards de francs CFA, pour la construction de 248 km de routes entre Batchenga et Lena, dans la région du Centre du pays. Le premier accord, d'un montant total de 101 milliards FCFA, sera signé sur le guichet non concessionnel de la BAD, tandis que le second accord de prêt, pour un financement de 9,3 milliards FCFA, sera signé avec le Fonds africain de développement, qui est le guichet concessionnel (taux d'intérêt inférieur à 1%) de la BAD. Pour rappel, c'est en juillet 2014 que le gouvernement camerounais a annoncé avoir accédé au statut de pays à financements mixtes de la BAD. Ce statut permet désormais au pays de bénéficier à la fois des prêts à taux concessionnels du FAD et du guichet souverain de la BAD.

MINES

IMIC cherche des fonds chinois pour ses actifs africains sur le fer, en particulier au Cameroun

IMIC, compagnie minière cotée à Londres, qui compte parmi ses actifs en Afrique le projet de fer de Nkout de 2,7 milliards de tonnes de ressources dans le sud du Cameroun, va s'appuyer sur CITIC Securities Co Ltd pour lever des fonds chinois en faveur de ses projets. Elle a annoncé le 12 janvier 2015 avoir nommé cette banque d'investissement, au travers d'un contrat, pour diriger et coordonner l'accès à de nouvelles sources de financement sur le marché asiatique, dont Hong-Kong et la Chine continentale, pour soutenir le développement des actifs d'exploitation du fer et des infrastructures associées. CITIC Securities aidera à identifier de nouveaux partenaires stratégiques et de potentiels investisseurs pour la com-

pagnie minière, qui a annoncé il y a quelques jours son intention d'entamer en 2015 l'étude de faisabilité définitive du projet de fer de Nkout, dont les ressources totales DSO à 43,2% de fer ont connu une augmentation de 68% pour s'établir à 252 Mt. « *La Chine est au cœur de la stratégie d'IMIC et le marché de sa production projetée de minerai de fer* », a expliqué Ethelbert Cooper, chairman d'IMIC.

IMIC entend porter une attention particulière au gisement de moindre envergure de Ntem, situé à 80 km du port de Kribi, dont elle veut accélérer les études de faisabilité sans se détourner d'autres opportunités sur le fer en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Sundance Resources annonce la réduction des coûts sur le projet de fer de Mbalam

La junior minière australienne Sundance Resources, qui développe le projet d'exploitation de fer de Mbalam à cheval entre le Cameroun et la République du Congo, a annoncé qu'elle avait pris des mesures visant à réduire ses dépenses, avec pour objectif de renforcer sa trésorerie en 2016. Dans cette logique, le nombre d'administrateurs est passé de 8 à 5 et, dans le même temps, leurs rémunérations ont été réduites de 10%. L'entreprise a aussi décidé de réduire de 40% son personnel à son siège à Perth, en Australie, de 25% ses dirigeants expatriés au Cameroun et au Congo, et de 80% ses consultants. « *Ces initiatives ont conduit à la réduction de 50% de nos dépenses, ce qui nous permet de poursuivre avec ce projet qui est l'un des plus importants non encore développés, avec des teneurs en fer de haut niveau* », a expliqué l'opérateur dans son communiqué. Sundance Resources dit aussi avoir entrepris des études visant à établir si elle peut parvenir à une réduction marginale de ses coûts, tout en faisant passer le potentiel de production de 35 millions de tonnes par an à 40 millions de tonnes.

Sundance Resources rentre dans l'année 2015 avec pour principal objectif de trouver un partenaire stratégique qui, de préférence, deviendra actionnaire et permettra de mobiliser les fonds pour la construction du chemin de fer minéralier qui transportera le fer des zones de production vers le port d'évacuation à Kribi, dans le sud du Cameroun.

INDUSTRIE

Le laboratoire Cinpharm veut se relancer en mobilisant 1,2 milliard FCFA par ouverture du capital

La Compagnie Industrielle Pharmaceutique (Cinpharm SA) ambitionne d'augmenter son capital social de 1,278 milliard de francs CFA, apprend-on dans un communiqué rendu public le 12 janvier 2015 par son PDG, Célestin Tawamba. Pour ce faire, indique M. Tawamba, une période de souscription au capital de cette entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication des produits pharmaceutiques et des consommables médicaux a été ouverte du 20 janvier au 27 février 2015. Les souscriptions aux 127 800 nouvelles actions d'une valeur de 10 000 francs CFA chacune, qui seront émises dans le cadre de cette augmentation du capital de Cinpharm, souligne le communiqué susmentionné, se feront « *en espèces et par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société* ». Pour les souscriptions en espèces, apprend-on, elles « *seront libérées à hauteur de 25% lors de la souscription, et le reliquat en une ou plusieurs fois, sur appel de fonds du conseil d'administration* ». En ce qui concerne les souscriptions d'actions nouvelles par compensation de créances sur la société, elles devront être intégralement libérées au moment même de la souscription.

Cet appel de fonds lancé par Cinpharm devrait permettre à cette unité industrielle de pouvoir mobiliser une partie de son besoin en fonds de roulement, estimé à plus de 3 milliards FCFA. En effet, les difficultés financières auxquelles est confrontée cette entreprise, née sous les cendres de Rhône-Poulenc en 2010, ont contraint ses dirigeants à cesser toute activité à partir de mai 2013.

Nestlé Cameroun a lancé la commercialisation du Nescafé produit à base de café local

La filiale camerounaise du géant de l'agroalimentaire suisse Nestlé a lancé le 27 janvier 2015 la commercialisation de son produit Nescafé fait à base de café local. Ces produits made in Cameroon seront, dans un premier temps, commercialisés en conditionnements de 2 grammes. En attendant qu'un pôle de production du Nescafé soit implanté sur le territoire camerounais, Nestlé Cameroun, pour l'instant, achète du café localement et l'exporte vers la Côte d'Ivoire, où il subit une première transformation. Le produit semi-fini est alors retourné au Cameroun, où il est soumis à une 2ème transformation avant d'être conditionné et commercialisé. Selon les responsables de la filiale camerounaise du géant de l'agroalimentaire suisse, l'appropriation du café camerounais

pour la production du Nescafé devrait permettre de rendre ce produit plus compétitif sur le marché, notamment dans la partie septentrionale du pays où les habitudes de consommation du café sont plus poussées.

En achetant du café local, qui est ensuite exporté vers la Côte d'Ivoire avant d'être retourné au Cameroun, la filiale de Nestlé profite du « *schéma de perfectionnement passif* » prévu par le Code des douanes camerounais, qui induit une réduction substantielle des droits de douane. Par ailleurs, en intégrant le café local dans sa composition, ce produit de Nestlé Cameroun peut être admis aux régimes douaniers préférentiels de la Cemac et de la CEEAC, qui éliminent les droits de douanes à l'entrée de six et dix pays de l'Afrique centrale, respectivement.

Leader du mois

La jeune Linda Kouam Kamche nommée au poste de directeur marketing de MTN Cameroon

Diplômée de l'Université technique Carolo-Wilhelmira de Braunschweig, en Allemagne, et ancienne sous-directrice marketing, Linda Kouam Kamche a pris ses fonctions le 1er janvier 2015.

Dans un communiqué rendu public le 9 février 2015, le directeur général de MTN Cameroon, le Nigérian Karl O. Toriola, annonce la nomination de Linda Kouam Kamche, 35 ans, au poste de directeur marketing de la filiale camerounaise de l'opérateur sud-africain des télécoms. Il s'agit d'une promotion pour celle qui occupait avant le 1er janvier 2015, date de la prise officielle de sa nouvelle fonction, le poste de sous-directrice marketing de MTN, en charge du développement des produits et services. Le conseil d'administration de MTN Cameroon, qui a entériné cette nomination, a chargé la nouvelle promue de définir la stratégie marketing, le développement de la marque et la production de revenus viables, sur un marché de plus en plus concurrentiel. Notamment avec l'arrivée d'un 3ème opérateur sur le marché en septembre 2014 (Viettel, qui opère sous la marque Nexttel), et le lancement attendu en cette année 2015 de l'exploitation de la licence GSM par l'opérateur historique des télécoms Camtel. Bien plus, la nouvelle stratégie marketing qu'est appelée à définir la nouvelle promue doit prendre en compte la généralisation annoncée pour cette année de la 3G, technologie sur laquelle les consommateurs fondent beaucoup d'espoirs, eu égard à la qualité de service actuellement offerte et aux coûts pratiqués par les opérateurs télécoms du pays.

Diplômée en ingénierie des télécommunications de l'Université technique Carolo-Wilhelmira de Braunschweig, en Allemagne, Linda Kouam Kamche est arrivée à MTN Cameroon en 2006. A cette époque, elle était chargée de la production du revenu, de la construction de l'affinité à la marque et du développement des parts de marché. « *La promotion de Linda Kouam Kamche atteste ainsi du succès du programme interne de développement des employés. A ce jour, seuls trois employés de MTN Cameroon sont des expatriés. Par ailleurs, sept cadres camerounais issus de MTN Cameroon occupent des postes de direction importants dans plusieurs autres filiales du groupe MTN dans le monde* », a déclaré Karl O. Toriola, commentant la promotion de sa collaboratrice.

BRM

« *La promotion de Linda Kouam Kamche atteste du succès du programme interne de développement des employés* », affirme Karl O. Toriola, DG de MTN Cameroon.

La nouvelle stratégie marketing qu'est appelée à définir la nouvelle promue devra prendre en compte la généralisation annoncée pour cette année de la 3G, technologie sur laquelle les consommateurs fondent beaucoup d'espoirs.

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Genève et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID